



HAL
open science

La maladie de Fauchard dans l'environnement scientifique du XVIIIe siècle

Nils Godkine

► **To cite this version:**

Nils Godkine. La maladie de Fauchard dans l'environnement scientifique du XVIIIe siècle. Sciences du Vivant [q-bio]. 2020. dumas-03164082

HAL Id: dumas-03164082

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03164082>

Submitted on 9 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

AVERTISSEMENT

Cette thèse d'exercice est le fruit d'un travail approuvé par le jury de soutenance et réalisé dans le but d'obtenir le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire. Ce document est mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt toute poursuite pénale.



UNIVERSITÉ DE PARIS

UFR D'ODONTOLOGIE - MONTROUGE

Année 2020

N° M046

THÈSE

POUR LE DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE

Présentée et soutenue publiquement le : 16 juillet 2020

Par

Nils GODKINE

**La maladie de Fauchard dans l'environnement
scientifique du XVIIIe siècle**

Dirigée par M. le Docteur Jean-Claude Tavernier

JURY

M. le Professeur Louis Maman

Président

M. le Docteur Jean-Claude Tavernier

Assesseur

M. le Docteur Paul Laccourreye

Assesseur

Mme le Docteur Jennifer Gelly

Assesseur



Tableau des enseignants de l'UFR

DÉPARTEMENTS	DISCIPLINES	PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS	MAÎTRES DE CONFÉRENCES
1. DÉVELOPPEMENT, CROISSANCE ET PRÉVENTION	ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE	Mme DAVIT-BÉAL Mme DURSUN Mme VITAL	M. COURSON Mme JEGAT Mme SMAIL-FAUGERON Mme VANDERZWALM
	ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE		Mme BENAHMED M. DUNGLAS Mme KAMOUN Mme LE NORCY
	PRÉVENTION, ÉPIDÉMIOLOGIE, ÉCONOMIE DE LA SANTÉ ET ODONTOLOGIE LÉGALE	Mme FOLLIGUET M. PIRNAY	Mme GERMA M. TAVERNIER
2. CHIRURGIE ORALE, PARODONTOLOGIE, BIOLOGIE ORALE	PARODONTOLOGIE	Mme COLOMBIER Mme GOSSET	M. BIOSSE DUPLAN M. GUEZ
	CHIRURGIE ORALE	M. MAMAN Mme RADOI	Mme EJEIL M. GAULTIER M. HADIDA M. MOREAU M. NGUYEN Mme TAÏHI
	BIOLOGIE ORALE	Mme CHAUSSAIN M. GOGLY Mme SÉGUIER Mme POLIARD	M. ARRETO Mme BARDET (MCF) Mme CHARDIN M. FERRE M. LE MAY
3. RÉHABILITATION ORALE	DENTISTERIE RESTAURATRICE ENDODONTIE	Mme BOUKPESSI Mme CHEMLA	Mme BERÈS Mme BESNAULT M. BONTE Mme COLLIGNON M. DECUP Mme GAUCHER
	PROTHÈSES	Mme WULFMAN	M. CHEYLAN M. DAAS M. DOT M. EID Mme FOUILLOUX-PATEY Mme GORIN M. RENAULT M. RIGNON-BRET M. TRAMBA
	FONCTION-DYSFONCTION, IMAGERIE, BIOMATÉRIAUX	M. SALMON	M. ATTAL Mme BENBELAID Mme BENOÎT A LA GUILLAUME (MCF) M. BOUTER M. CHARRIER M. CHERRUAU M. FLEITER Mme FRON CHABOUIS Mme MANGIONE Mme TILOTTA
	PROFESSEURS ÉMÉRITES	M. BÉRENHOLC Mme BRION M. LASFARGUES M. LAUTROU M. LEVY	M. PELLAT M. PIERRISNARD M. SAFFAR Mme WOLIKOW

Liste mise à jour le 04 novembre 2019

Remerciements

À M. le Professeur Louis Maman

Docteur en Chirurgie dentaire

Spécialiste qualifié en Chirurgie orale

Docteur en Sciences odontologiques

Habilité à Diriger des Recherches

Professeur des Universités, UFR d'Odontologie – Montrouge

Praticien Hospitalier, Assistance publique-Hôpitaux de Paris

Doyen de l'UFR d'Odontologie-Montrouge

Merci de me faire le grand honneur de présider cette thèse d'exercice.

Merci pour votre implication dans cette faculté et d'avoir toujours su trouver du temps pour vos étudiants malgré votre emploi du temps chargé.

Veillez trouver ici l'expression de ma plus haute reconnaissance.

À M. le Docteur Jean-Claude Tavernier

Docteur en Chirurgie dentaire

Docteur de l'Université Paris Descartes

Docteur en Sciences odontologiques

Maître de Conférences des Universités, UFR d'odontologie - Montrouge

Praticien Hospitalier, Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Chevalier de l'ordre nationale du mérite

Officier de l'ordre des palmes académiques

Votre passion pour l'histoire a su m'inspirer tout au long de de ces années et a abouti à l'écriture de cette thèse.

Votre humanité et votre bienveillance resteront gravées dans la mémoire de tous les étudiants de la faculté.

Je suis très fier d'être la dernière thèse que vous ayez acceptée de diriger.

Merci pour tout que vous nous avez donné.

À M. le Docteur Paul Laccourreye

Docteur en Chirurgie dentaire

Assistant Hospitalo-Universitaire, UFR d'Odontologie - Montrouge

Je vous remercie d'avoir accepté de faire partie de ce jury.

Merci pour vos précieux conseils que vous avez su me prodiguer à la fois en tant qu'étudiant puis par la suite en tant qu'assistant.

Veillez trouver ici l'expression de mes remerciements les plus sincères.

À Mme le Docteur Jennifer Gelly

Docteur en Chirurgie dentaire

Assistant Hospitalo-Universitaire, UFR d'Odontologie - Montrouge

Merci de me faire l'honneur d'accepter de siéger dans ce jury.
Je vous remercie pour votre soutien ainsi que votre
disponibilité et pour tout ce que vous avez pu faire pour les
étudiants de la faculté durant vos années d'engagement.
Veuillez trouver ici l'expression de ma plus grande
considération.

Table des matières

INTRODUCTION	2
1 : LE PARCOURS PROFESSIONNEL DE PIERRE FAUCHARD	4
1.1 UNE JEUNESSE ENTOUREE DE MYSTERES	4
1.2 CHIRURGIEN-DENTISTE ITINERANT	7
1.3 PIERRE FAUCHARD A PARIS	10
2 : L'ŒUVRE DE PIERRE FAUCHARD	17
2.1 LE CONTEXTE.....	17
2.2 L'ÉDITION DU CHIRURGIEN DENTISTE OU TRAITE DES DENTS DE 1728 : ENTRE COMPILATION DES SAVOIRS ET APPORTS	20
2.2.1 <i>La littérature pré-fauchardienne</i>	20
2.2.2 <i>Le manuscrit et l'édition de 1728</i>	22
2.3 RECEPTION CRITIQUE ET POSTERITE.....	24
3 : LES APPORTS DE PIERRE FAUCHARD A LA PARODONTOLOGIE	27
3.1 LE ROLE DES DENTS, ET DU PARODONTE EN PARTICULIER	27
3.1.1 <i>L'approche méthodologique de Fauchard</i>	27
3.1.2 <i>Les structures dentaires : l'émail, la pulpe</i>	28
3.1.3 <i>Le parodonte : l'alvéole et l'os, la gencive, le ciment et le desmodonte</i>	29
3.2 LA MALADIE PARODONTALE ET SES ETIOLOGIES.....	32
3.2.1 <i>Causes intérieures et causes extérieures</i>	32
3.2.2 <i>Signes et formes cliniques de la « maladie de Fauchard »</i>	34
3.3 PREVENIR ET GUERIR : LES THERAPEUTIQUES DE FAUCHARD.....	37
3.3.1 <i>Régime alimentaire, mode de vie et propreté</i>	37
3.3.2 <i>Détartrage, traitement des lésions et opiacés</i>	38
CONCLUSION	44
BIBLIOGRAPHIE	46
TABLE DES FIGURES	49
ANNEXE	50

Introduction

L'œuvre de Pierre Fauchard serait sans doute restée réservée à quelques éminents historiens si, dans la seconde moitié du XIXe siècle, des hommes, médecins et dentistes pour la plupart, n'avaient cherché à la populariser auprès du public : Jean-Marie Trousseau en 1865, Louis-Hyacinthe Thomas en 1880 et surtout, Georges Viau dans les années 1890-1920¹, ont dessiné les contours, certes encore flous, de *l'homme* Fauchard, tout en lui donnant une visibilité et une reconnaissance qui, depuis lors, ne se sont pas estompées. Cet élan de recherches s'est traduit encore récemment par des célébrations, celle du bicentenaire de sa mort en 1961, suivie en 2011 du 250e anniversaire, donnant lieu à de nombreuses publications et, en particulier, à la réédition du *Chirurgien dentiste* en fac-similé. Citons encore les articles du Docteur Micheline Ruel-Kellermann et de l'historien Gilles Henry, qui sont venus corroborer plusieurs décennies d'hypothèses sur les origines, le parcours et la formation, les ascendants de Fauchard et enfin, son héritage.

Dernièrement, si l'on a pu regretter la fermeture du Musée de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris en 2012, dépositaire des collections de l'ancien musée d'art dentaire Pierre Fauchard créé au XIXe siècle, le vaste effort de numérisation entrepris par la Bibliothèque interuniversitaire de médecine d'une partie des ouvrages de l'ancien musée, et de ses collections d'objets, permet d'apprécier aujourd'hui l'œuvre de Fauchard et de la rendre largement accessible. Citons notamment l'exposition virtuelle qui lui est consacrée, hébergée sur le site de la BIU Santé depuis mars 2011, sur des textes et des choix d'images de Micheline Ruel-Kellermann et Pierre Baron². Elle vient compléter avec beaucoup de détails le portail des collections du Musée de l'AP-HP et le Musée virtuel de l'art dentaire. Les éditions de 1728, de 1746 et de 1786 sont, du reste, consultables en ligne ainsi que de nombreux articles qui lui sont consacrés, sous forme numérique, sur le site de la BIU Santé et sur Gallica, le portail des collections numériques de la Bibliothèque Nationale de France.

De nombreuses zones d'ombre subsistent encore, en particulier sur l'enfance et la formation de ce praticien qui n'obtint jamais, malgré le succès de son ouvrage et sa réputation, de charge publique au contraire de nombre de ses confrères, que ce soit à la Cour ou à la Faculté de Paris. Si *l'homme* est certes mieux connu aujourd'hui, notamment sa vie parisienne, ses relations, sa soif de notabilité et de distinction le *praticien*, lui, entretient bien le mystère et les sources historiques manquent. Pour

¹ Ruel-Kellermann, « À propos des biographies de Pierre Fauchard ».

² Ruel-Kellermann et Baron, « Pierre Fauchard (1678-1761), chirurgien dentiste français, exposition virtuelle ».

autant, une approche plus fine du contexte professionnel de l'époque, ouverte grâce aux travaux, nous l'avons dit, de Micheline Ruel-Kellermann et de la Société française d'histoire de l'art dentaire, permet de faire de nouveaux rapprochements, de mieux apprécier l'héritage odontologique de Fauchard au regard des savoirs de l'époque et, dans le même temps, de voir se construire la lente professionnalisation d'un corps longtemps mis au rebut de la Médecine.

Ce mémoire ne cherche donc pas à révolutionner une biographie déjà bien connue et solidement documentée ; au mieux se risque-t-il, modestement, à quelques hypothèses sur les choix professionnels de Fauchard, considérées au prisme des avancées des chercheurs spécialisés des XVIIe et XVIIIe siècles français, comme autant de « pistes » à explorer. La direction donnée à ce mémoire a été au contraire de mettre plus en relief la *filiation* scientifique, méthodologique et pratique, de Fauchard, inscrite dans un *milieu*, la chirurgie et plus largement, la médecine au siècle de Louis XIV, et de percevoir les *influences* qui ont pu dicter l'écriture du recueil, orienter les observations du praticien et conduire, en somme, à la naissance d'une véritable spécialité médicale, la chirurgie dentaire.

Le choix de n'aborder que la parodontologie, et plus spécifiquement la « maladie de Fauchard », dans ce mémoire, tient d'abord à notre formation et aussi au fait que trop souvent, cette dernière est passée sous silence dans les ouvrages traitant des apports de Fauchard à l'odontologie moderne et, plus largement, à l'art dentaire. Afin de resituer la maladie de Fauchard dans l'environnement scientifique du XVIIIe siècle, nous traiterons donc dans un premier temps du parcours professionnel de Fauchard, au regard des sources dont nous disposons sur lui, en le comparant avec les carrières de certains de ses confrères, mis en perspective avec la professionnalisation progressive du corps des *experts aux dents*. Cette première approche est nécessaire, car elle permet de mieux appréhender l'œuvre de Fauchard proprement dite, abordée dans un deuxième temps, en l'inscrivant dans le contexte de l'époque. Enfin, dans un troisième temps, nous aborderons l'approche de Fauchard, sur les plans méthodologique, clinique et opératoire, en détaillant ce qui relève de la tradition hippocratique et des savoirs antérieurs au *Chirurgien dentiste*, et ce qui représente une innovation, du point de vue médical autant que du point de vue technique.

1 : Le parcours professionnel de Pierre Fauchard

1.1 Une jeunesse entourée de mystères

Pierre Fauchard naît le 2 janvier 1679, de Gilles Fauchard et Mathurine Germain à Saint-Denis-de-Gastines, dans l'ancien diocèse du Mans (actuel département de la Mayenne, à 25 km au nord-est de Laval). On doit à Gilles Henry, écrivain et historien, d'avoir mis au jour la date et le lieu de naissance de Fauchard³. Les recherches n'ont pas réussi à faire la lumière sur son enfance ni sur ses années de formation. Le seul élément dont on dispose aujourd'hui est la courte référence qu'il y fait lui-même dans l'avant-propos de son *Chirurgien dentiste ou Traité des dents* :

« Destiné dès ma jeunesse à la Chirurgie, les autres Arts que j'ai pratiqués, ne me l'ont jamais fait perdre de vûë. Je fus l'Élève de M. Alexandre Poteleret Chirurgien Major des Vaisseaux du Roi, très expérimenté dans les maladies de la bouche : Je lui dois les premières teintures des connoissances que j'ai acquises dans la Chirurgie que j'exerce [...]»⁴.

Figure 1 : Un chirurgien-dentiste, huile sur toile,
Galerie des Vieux Maîtres du Musée de Cassel (Allemagne)



Source : Teniers le Jeune, Un chirurgien-dentiste, 1645-1650.

³ Henry, « De divers occupants du 14, rue de l'Ancienne-Comédie (1720). Premier mariage de Fauchard ».

⁴ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

Si les parents de Fauchard le destinent effectivement au métier de chirurgien, la formation de Fauchard soulève maintes questions. D'abord, comme le rappelle justement Micheline Ruel-Kellermann⁵, les chercheurs n'ont trouvé nulle trace du chirurgien Alexandre Poteleret ni dans les livres de navigant de la marine, ni dans les archives, comme médecin ou chirurgien. En outre, Pierre Fauchard a-t-il navigué ? En 1655, un arrêt du Conseil du roi rend obligatoire l'examen des médecins navigants ; puis un édit de 1667 arrête qu'il faut justifier de deux ans de pratique dans les hôpitaux de la Marine avant d'être autorisé à s'embarquer et devenir chirurgien. Enfin, la Grande ordonnance de la Marine de 1681 établit l'obligation d'un examen du chirurgien par deux maîtres jurés. Cependant, comme tendent à le prouver les séries d'ordonnances publiées au XVIIIe siècle, les abus et les fraudes sont courants :

« On reçoit dans les vaisseaux [...] des gens sans aveu ni expérience, qui prennent la qualité de chirurgien sans avoir été examinés par ceux des ports où ils s'embarquent... ce qui expose les équipages et les officiers des dits vaisseaux à périr faute de secours, lorsqu'ils sont blessés ou tombent malades⁶ ».

Du reste, le règne de Louis XIV correspond à un nouvel essor de la marine de guerre et de la marine marchande, en même temps qu'un effort de rationalisation. Alors qu'en 1651, la France ne dispose que d'une vingtaine de navires en mauvais état, à la mort de Colbert en 1681, la *Royale* compte 250 bâtiments, soit la flotte la plus imposante d'Europe⁷. Les ambitions maritimes du roi ont pour écho les guerres : Guerre de Hollande (1672-1678), Guerre des Réunions (1683-1684), Guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1687), ces conflits ont pour théâtre aussi bien les frontières terrestres que les mers. Si, en temps de paix, on fait appel aux chirurgiens « entretenus », c'est-à-dire de carrière, on n'hésite pas, en temps de guerre, à recourir aux chirurgiens de « levée », civils « *embarqués, de gré ou de force, sur les vaisseaux du roi, pour qui l'embarquement était l'équivalent d'un remplacement, d'un stage interné ou d'un voyage d'études*⁸ ». D'autant que, dans les grands ports de l'Ouest, les hommes, comme les infrastructures, manquent cruellement : l'École de Chirurgie et de Médecine navale de Rochefort n'est créée qu'en 1722, l'École de Santé maritime de Brest en 1737, celle de Toulon en 1755⁹.

Il n'est donc pas impossible que Pierre Fauchard ait été formé sur les pontons de la Marine. Brest, qui concentre alors un important chantier naval, est d'ailleurs pourvu d'un premier hôpital en 1684, d'une

⁵ Ruel-Kellermann, « À propos des biographies de Pierre Fauchard ».

⁶ François, « Les chirurgiens navigants ».

⁷ Lebrun, *Le XVIIe siècle*.

⁸ Huard, « Jean-Claude Le Néel, Les chirurgiens navigants de la marine royale à Brest dans les dernières années de l'Ancien régime (1780-90), Thèse de médecine, Nantes 1966-1967 ».

⁹ Huard.

capacité de 693 lits. Un jardin botanique y est même adjoint en 1798¹⁰. Ce qui expliquerait notamment que, loin de se limiter aux dents, Fauchard y ait appris les rudiments de la chirurgie auprès d'Alexandre Poteleret. En outre, se placer sous la tutelle d'un « maître » est une pratique courante, faute d'enseignement dispensé ailleurs qu'à Paris : ainsi Georges Mareschal (1658-1736), premier chirurgien du roi de 1704 à 1719, sert d'abord comme aide auprès de Paul Knopf, chirurgien-barbier de Gravelines, près de Dunkerque, avant de devenir assistant d'un chirurgien de Saint-Côme, à Paris, à partir de 1677¹¹.

Un dernier point mérite d'être observé : la qualité, la finesse et le détail des instruments de Pierre Fauchard dont il est en partie l'auteur¹², ne sont pas sans rappeler les coffres de mer des chirurgiens navigants. Véritables « hôpitaux de campagne embarqués », ils contiennent aussi bien les instruments d'opération que les remèdes. Une apothicairerie sur laquelle nous reviendrons.

Figure 2 : Trousse de détartrage, contenant : rugines, ensemble de cure-dents, un gratte-langue et une brosse à dents en argent et nacre



Source : Fonds Fauchard, Trousse de détartrage, fin du XVIIIe siècle.

Le 22 novembre 1699, à seulement 20 ans, Pierre Fauchard se marie avec Marie-Anne Lefebvre. Dans l'acte de mariage, il est qualifié de « *chirurgien de la ville d'Erné diocèse du Mans* », ville distante d'une dizaine de kilomètres de Saint-Denis-de-Gastines. Pour Louis Hyacinthe Thomas, sous-bibliothécaire à la Faculté de médecine de Paris, cette union avec une veuve de chirurgien a tout de l'attention : « [...] pour un garçon chirurgien sans grandes ressources, il était impossible de songer à la maîtrise si

¹⁰ Wiki-Brest, « Jardin du roy de l'hôpital d'instruction des armées ».

¹¹ Peumery, « Georges Mareschal (1658-1736) fondateur de l'académie de chirurgie ».

¹² Aujourd'hui en dépôt dans les réserves du Musée de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris.

*la Providence n'intervenait pour lui procurer un mariage avantageux*¹³. » Cette proximité géographique entre son lieu de naissance et son établissement professionnel ne doit d'ailleurs pas faire croire qu'il s'y soit définitivement fixé : pour Fauchard débute une vie d'itinérance.

1.2 Chirurgien-dentiste itinérant

D'après la chronologie que dressent Micheline Ruel-Kellermann et Pierre Baron dans l'exposition virtuelle qui lui est consacrée¹⁴, on retrouve Pierre Fauchard à Angers en 1696, 1705, 1715 et 1717, à Nantes entre 1711 et 1712, à Rennes en 1713 et à Tours en 1716. Il semble s'être rendu également à Paris, en 1708-1709 et en 1712. En outre, comme le stipule son acte de mariage, il est domicilié à Ernée en 1699. Avant donc son installation à Paris entre 1718 et 1719, Fauchard mène une vie d'itinérance de près de 22 ans.

Quelles en sont les raisons ? Les sources manquent, en dépit des recherches faites en ce sens. On peut supposer que Fauchard ait souhaité parfaire son art, en multipliant les apprentissages auprès de différents maîtres. C'est du moins la trajectoire que décide de suivre Robert Bunon (1702-1748), de 23 ans le cadet de Fauchard et futur dentiste des filles de Louis XV, comme il l'écrit lui-même dans son ouvrage publié en 1746 :

« [...] persuadé que la pratique assidue d'un Art étoit la voye la plus sure pour y faire des découvertes, je travaillai plusieurs années en différentes Provinces. J'allois d'un lieu à l'autre, ôtant sans cesse des Dents entièrement cariées ou ébranlées par l'effet du tartre & autres causes. Je nettoyai, je reparois des bouches dont le désordre me faisoit faire bien des réflexions sur tous les objets qui commençoient m'occuper. Je voyais des fluxions, des abcès, des fistules & des ulcères, causés la plupart soit par la carie, soit par d'autres inconvénients dont j'ignorois alors une grande partie, aussi bien que nombre de mes Confrères. Je plombois & je limois au besoin ; & l'usage fréquent de la lime servit à m'en faire reconnoître l'utilité [...]»¹⁵. »

¹³ Ruel-Kellermann, « À propos des biographies de Pierre Fauchard ».

¹⁴ Ruel-Kellermann et Baron, « Pierre Fauchard (1678-1761), chirurgien dentiste français, exposition virtuelle ».

¹⁵ Bunon, *Expériences et démonstrations faites à l'hôpital de la Salpêtrière, et à S. Côme en présence de l'académie royale de chirurgie*.

Figure 3 : Un chirurgien-barbier, huile sur toile, Musée Chrysler, Norfolk Virginie (USA)



Source : Teniers le Jeune, Le chirurgien-barbier, 1670.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, comme pour tout métier « mécanique », l'apprentissage chez un maître est nécessaire, et théoriquement suffisant pour permettre à l'apprenti de devenir compagnon, puis maître à son tour. Cependant, la durée et la nature de cet apprentissage sont très différentes selon que l'apprenti se destine ou non à exercer dans une ville pourvue d'une communauté de maîtres chirurgiens. D'après le recensement effectué par François Lebrun dans son ouvrage, à l'époque de Fauchard, seules Nantes et Tours se distinguent par leur communauté supérieure à 50 membres ; à Brest, Rennes et Angers, les communautés comprennent moins de 20 membres. Par ailleurs, si les collèges de chirurgie sont créés bien après la publication du *Chirurgien dentiste* dans toutes les villes ayant une communauté, la formation, pourtant confiée à des démonstrateurs choisis parmi les maîtres, y est généralement médiocre, et les cours irréguliers¹⁶. Surtout, l'odontologie ne fait pas partie des enseignements dispensés.

Car il faut bien le dire, la corporation des chirurgiens et, dans son ensemble, la société du siècle de Louis XIV, prêtent bien peu attention aux dents. Certes, l'édit royal de mai 1699 a institué une catégorie

¹⁶ Lebrun, *Se soigner autrefois : médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles*.

particulière de chirurgiens, les chirurgiens-dentistes ou « experts dentistes ». Pour autant, ils ne s'imposent que lentement : le premier chirurgien-dentiste entretenu de la Marine est nommé à l'hôpital maritime de Brest en 1724 seulement¹⁷. En outre, les chirurgiens sont loin de constituer un corps unifié de pratiques et de connaissances. « *Quoi de commun, en effet, écrit François Lebrun, entre les quelques grands chirurgiens travaillant à Paris ou dans les grandes villes de province, hommes de grand savoir et de haute culture, souvent membres de l'Académie de chirurgie, et leurs humbles confrères ruraux, parfois presque totalement illettrés et continuant à pratiquer la barberie en dépit des interdictions répétées*¹⁸ ? » Or, cette différence tient essentiellement à la diversité de leur formation.

Il devait être difficile pour le jeune Fauchard, désireux de se spécialiser comme « expert dentiste », de se perfectionner dans cet art, sans maître qualifié, et sans enseignement digne de ce nom. Les nombreux déplacements de Fauchard dans des villes pourvues de communauté de chirurgiens, laissent donc penser qu'après avoir appris les rudiments de la chirurgie auprès d'Alexandre Poteleret, il ait voulu poursuivre son apprentissage auprès d'autres maîtres, en les accompagnant chez leur clientèle ou à l'hôpital (de Brest, de Nantes) et acquérir, dans la mesure des savoirs de ces derniers, un enseignement théorique complémentaire.

On peut aussi présumer que, pour vivre de sa spécialité, il n'a eu d'autres choix que de s'adonner à d'autres activités de chirurgie, plus rémunératrices, sans pour autant perdre de vue, comme il le dit lui-même dans sa préface, son art de prédilection¹⁹. Car, comme l'affirme Jean Ehrenreich : « *Une ville peut en effet nourrir beaucoup de chirurgiens, mais rarement un homme voué aux maladies de la bouche et des dents. L'extraction de cinquante dents rapporte à peine autant qu'une amputation ou une fracture de la jambe*²⁰. »

Paris, siège de la prestigieuse Académie de médecine et du Collège de Saint-Côme, et Versailles, où officie alors, aux côtés des grands chirurgiens au service du roi et des princes, l'« opérateur des dents de la Cour²¹ » devaient alors sembler, pour le provincial qu'il était, des villes porteuses de bien plus belles promesses.

¹⁷ Peniguel, « L'histoire du corps des chirurgiens-dentistes des armées ».

¹⁸ Lebrun, *Se soigner autrefois : médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles*.

¹⁹ Dagen, dans un article paru en 1961 (?) reprend plusieurs hypothèses émises en France et aux États-Unis suggérant, outre un voyage aux Amériques (avec Poteleret ?), l'exercice de l'horlogerie et de la tableterie. Ruel-Kellermann, « *À propos des biographies de Pierre Fauchard* ».

²⁰ Tronquez, « Pierre Fauchard, sa vie, son œuvre, sa contribution à l'odontologie moderne ».

²¹ Jusqu'en 1708, Charles Boisgotin ou du Bois-Guérin, surnommé Dubois, occupe cette charge, avec son neveu Charles Arnaud Forgeron, qui lui succède jusqu'en 1722. Leur tâche consiste alors à « nettoyer et couper les dents, et fournir de racines et d'opiat quand le Roy lave sa bouche » Torres, *Les secrets de Versailles*.

1.3 Pierre Fauchard à Paris

Fauchard s'installe à Paris entre 1718 et 1719, rue des Fossés-Saint-Germain. La rue a changé de nom en 1688 pour prendre celui de « rue de la Comédie », en référence au premier Théâtre-Français (la Comédie-Française) qui s'y installe en 1680, mais sur les contrats conservés au minutier central des Archives nationales, c'est la dénomination d'origine qui prévaut. Fauchard y occupe le n°14, « *composé à l'origine de deux maisons distinctes : au nord, le Jeu de Paume devenu Comédie Française, au sud, l'hôtel de L'Alliance*²² ».

Fauchard entretient une proximité immédiate avec les comédiens du Théâtre-Français, géographique d'abord, puisqu'il loge dans l'immeuble adjacent, l'Hôtel de l'Alliance, où il loue un appartement composé d'« *une chambre ayant vue sur la rue, une autre au second étage également, une antichambre, une chambre donnant sur la cour, une cuisine, une cave, un petit grenier*²³ ». Elle est maritale également : veuf et sans enfant à 51 ans, il épouse le 17 août 1729 Élisabeth Duchemin, de 38 ans sa cadette (!), fille de Jean-Pierre Chemin dit Duchemin (1674-1754), ancien notaire (à Rennes) devenu sociétaire de la Comédie-Française²⁴. En face du 14, se tient *Le Procopé*, fondé en 1686, que le Tout-Paris fréquente assidûment. On y consomme du thé, des sorbets et des liqueurs, mais surtout du café, boisson à la mode dont les vertus thérapeutiques sont vantées par Nicolas de Blégnny (1652-1722)^{25, 26} ; depuis qu'on le boit coupé avec du lait et sucré, la bonne société en raffole. On a peine à imaginer aujourd'hui l'incroyable animation qui régnait dans cette rue des Fossés-Saint-Germain :

*« [...] gens en carrosses ou à cheval, dames en chaises à porteurs, mendiants, bateleurs, se meuvent dans le brouhaha : éclats de trompettes, roulements de tambours, rugissements de bêtes fauves. On vend de tout, en annonçant à grands cris thé, café et chocolat*²⁷. »

²² Loir et Loir, « Sur les pas de Fauchard à Paris ».

²³ Henry, « De divers occupants du 14, rue de l'Ancienne-Comédie (1720). Premier mariage de Fauchard ».

²⁴ Comédie française, « Duchemin : notice biographique ».

²⁵ De Blegny, *Le bon usage du thé, du café et du chocolat pour la préservation et pour la guérison des maladies*.

²⁶ De Blegny, *Le livre commode des adresses de Paris pour 1692*.

²⁷ Henry, « De divers occupants du 14, rue de l'Ancienne-Comédie (1720). Premier mariage de Fauchard ».

Figure 4 : « Le Pont-Neuf vu du côté de la rue d'Auphine : l'embarras de Paris »



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : Bibliothèque nationale de France, Guérard, L'embarras de Paris, 1715.

Si ce voisinage peut aujourd'hui surprendre, il n'étonne pas Pierre Baron qui, dans la biographie qu'il dresse de Louis Lécluze (1711-1792), dentiste, mais aussi acteur, auteur de littérature poissarde et entrepreneur de spectacles, met en évidence les liens entre les dentistes et le monde du théâtre²⁸. Il rappelle qu'au XVIIIe siècle, de nombreux dentistes voyageaient souvent avec une petite troupe de théâtre. En province, comédiens et « opérateurs de dents » étaient soumis à l'autorité du bailli pour exercer leur art, pour un temps déterminé, dans l'enclos des marchés et des foires. Et qu'au siècle des Lumières, l'aristocratie ainsi que la bourgeoisie citadine étaient avides de savoir et de comédies, comme en témoignent les très nombreux théâtres de société. Fauchard a-t-il voyagé en compagnie de quelque *troupe de Molière* comme l'on disait alors ? A-t-il été mis en contact ou a-t-il noué des amitiés avec les comédiens du Théâtre-Français pour s'installer, en 1718-1719, dans l'hôtel qu'ils occupent rue des Fossés-Saint-Germain ? Les recherches actuelles ne permettent pas de l'affirmer.

Quoi qu'il en soit, Fauchard se fait rapidement un nom : dès son arrivée à Paris, il se fait appeler par Antoine de Jussieu (1686-1578), médecin à la Faculté et botaniste de l'Académie des sciences, pour

²⁸ Baron, « Louis Lécluze (1711-1792), dentiste, acteur, auteur, entrepreneur de spectacles ».

opérer un malade dont deux dents cariées ont provoqué une « monstrueuse fluxion²⁹ ». En 1725, le Collège de Saint-Côme le fait venir en consultation d'un patient souffrant d'une volumineuse tumeur ulcérante des gencives, et lui en confie l'exérèse. Il correspond, notamment avec Jean-Claude-Adrien Helvétius (1685-1755), premier médecin de la reine ; Jean-Louis Petit (1674-1750) et François Gigot de Lapeyronie (1678-1747), successivement directeurs de l'Académie royale de chirurgie et premier chirurgien du roi ; Jacques-Bénigne Winslow (1669-1760), anatomiste et professeur au jardin du roi. Lorsqu'il publie le *Chirurgien dentiste* en 1728, il dédie son livre à Claude Dodart (1664-1730), premier médecin de Louis XV et surintendant des eaux minérales.

Figure 5 : Aquarelle sur trait de plume à l'encre noire, caricature d'une extraction



Source : Royal college of surgeons of Edinburgh, « Ce n'est rien », fin XVIIIe siècle.

Ses *Observations*, retranscrites à la fin du premier tome du *Chirurgien dentiste*³⁰, attestent qu'outre une clientèle fortunée : aristocrates, clercs et abbés, membres du Parlement et officiers de l'administration royale, Fauchard soigne les plus modestes : artisans, commis, écuyer ou comédiens... Ainsi, durant l'année 1723, il soigne aussi bien « M. de Manteville », avec pour assistants, un peintre ordinaire du roi et le recteur de la paroisse Saint-André-des-Arts, qu'un domestique du Collège du Plessis recommandé par l'archevêque de Rouen. S'il reçoit dans son cabinet de la rue des Fossés-Saint-Germain, il se déplace également : en 1727, il se rend à Versailles, sur l'invitation de François Gigot de

²⁹ Tronquez, « Pierre Fauchard, sa vie, son œuvre, sa contribution à l'odontologie moderne ».

³⁰ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1728.

Lapeyronie, pour y soigner le comte de Corneillan. En outre, ses confrères de Paris lui envoient des patients, parfois venus de province.

Figure 6 : Portraits de Fauchard



Source : Le Bel, Portrait peint de Fauchard, 1723-1728.

Source : Scotin, Portrait gravé de Fauchard, 1728.

Fauchard sait en tirer profit : en 1734, il acquiert le château de Grand-Mesnil et les terres attenantes, à Bures-sur-Yvette, en bordure des chasses royales, pour 70 000 livres. En 1738, il signe un bail de 1 050 livres par an pour un vaste appartement situé au premier étage du 14 ; Pierre Fauchard occupe ainsi deux logements dans la rue, l'un servant de cabinet, l'autre de résidence³¹.

En outre, Fauchard se fait représenter, ce qui, pour un simple chirurgien au XVIII^e siècle, constitue une notable exception : son portrait le plus connu orne le frontispice de l'édition de 1728. Il a été exécuté par Jean-Baptiste Scotin, dit Scotin le Jeune (1678-1740), d'après un portrait de Jean Le Bel, peint entre 1723 et 1728, représentant Fauchard, col ouvert, s'appuyant sur son traité. Un second tableau existe, dit « à col fermé », mais non daté et dont l'auteur reste à ce jour inconnu. Quoiqu'il en soit, Fauchard

³¹ Henry, « De divers occupants du 14, rue de l'Ancienne-Comédie (1720). Premier mariage de Fauchard ».

entre 1769 et 1774 sur l'ordre de Louis XV par l'architecte Jacques Gondoin (1737-1818). Pierre Fauchard est enregistré au Collège de Saint-Côme auprès duquel il paye en 1758 des « *droits de visite et de confrairie* » comme expert, puis maître³⁴.

À ce titre, Fauchard prend des élèves, qu'il forme l'un après l'autre. Quatre sont à ce jour formellement identifiés : un certain Gaillard, qui achève probablement sa formation avant 1738, inscrit au tableau des dentistes de Paris et exerçant rue des Fossés-Saint-Germain, avec son neveu Courtois ; Pierre-Nicolas Gaulard, du 1^{er} avril 1738 au 23 septembre 1740, très habile, mais pendu en place de Grève le 29 octobre 1740 pour larcin ; Laurent Tugdual Chemin, son beau-frère, de 1741 à 1747, pour lequel Fauchard laisse la jouissance du 14, rue des Fossés-Saint-Germain, après son installation rue des Cordeliers ; enfin, Antoine Leroux de la Fondée, de 1760 à la mort de Fauchard, l'année suivante.

Pour chacun, un contrat d'association est signé devant notaire ; dans celui de Gaulard, il est question d'exclusivité, aussi bien de la part de Fauchard que de son élève. Ce dernier s'engage à travailler pour lui pendant cinq ans. En contrepartie, Gaulard perçoit le quart des honoraires, de même qu'il est logé et nourri chez son maître. Fauchard est succinct sur l'enseignement qu'il délivre. Dans ses *Observations*, il indique : « *Après qu'il [son premier élève, Gaillard] a eu achevé ses études Latines, j'ai commencé par lui faire faire tous les Cours d'Anatomie & de Chirurgie, & je lui ai donné toutes les instructions nécessaires pour être un Dentiste habile*³⁵. » Dans le cas où Fauchard viendrait à décéder, il est prévu que l'élève poursuive sa collaboration chez sa veuve, jusqu'à la fin des cinq ans ; Madame Fauchard s'engageait en outre à avancer les frais de réception au Collège de Saint-Côme, dans le cas où l'élève devrait s'en acquitter pour exercer. Généralement, l'association est rendue publique dans le *Mercur de France*, comme c'est le cas pour Laurent en septembre 1741.

À plusieurs reprises, des bruits courent sur son retrait de la profession, aussitôt démentis par l'intéressé dans le *Mercur de France* en 1741, et plus encore dans la seconde édition de son ouvrage, en 1746 :

« *On a répandu le bruit que j'avais quitté la profession, ce qui ne peut avoir été inventé que par des gens qui sacrifiant leur honneur à l'intérêt voudraient usurper mon nom pour s'attirer plus facilement les personnes qui m'honorent de leur confiance*³⁶. »

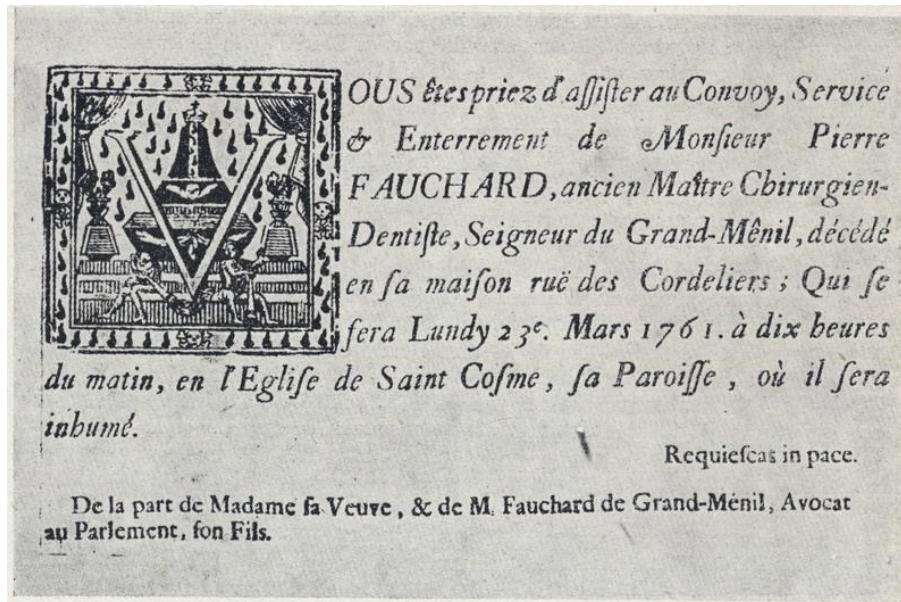
³⁴ Ruel-Kellermann, « À propos des biographies de Pierre Fauchard ».

³⁵ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

³⁶ Ruel-Kellermann, « À propos des biographies de Pierre Fauchard ».

Les dernières années de sa vie n'en demeurent pas moins obscures : il décède à son domicile de la rue des Cordeliers, le 21 mars 1761. Il est inhumé deux jours plus tard, dans la nef de l'église Saint-Côme et Saint-Damien. Détruite en 1836, on ignore aujourd'hui ce qu'il est advenu de la tombe de Fauchard.

Figure 8 : Faire-part du décès de Pierre Fauchard le 23 mars 1761



Source : Bibliothèque interuniversitaire de santé, Faire-part de décès de Pierre Fauchard, 1761.

2 : L'œuvre de Pierre Fauchard

2.1 Le contexte

Indéniablement, Fauchard vit à la charnière de deux époques : l'une est marquée par le monopole des médecins, en particulier ceux de la Faculté de Paris, si bien dénigrée dans l'œuvre de Molière³⁷, mais aussi la superstition ; l'autre par la reconnaissance et l'essor de la chirurgie comme art à part entière. À ce titre, l'édit de novembre 1691 constitue un tournant : les chirurgiens sont officiellement séparés des barbiers-perruquiers, soit la reconnaissance de l'éminente spécificité de leur métier. Réunis en confrérie depuis 1258, sous le vocable de Saint-Côme, les chirurgiens ont en effet toujours nourri un ressentiment envers les médecins de l'Université. Il y a, de fait, une différence notable entre ces deux praticiens : l'un est gradué, c'est-à-dire que l'enseignement qu'il a reçu est sanctionné par un diplôme ou grade ; l'autre est reçu par cooptation au sein d'un corps de métier, à l'issue d'un apprentissage d'une durée variable selon le maître.

La même année est lancée la construction de l'amphithéâtre d'anatomie du collège des chirurgiens, rue des Cordeliers, près de l'église Saint-Côme et Saint-Damien. Achievé en 1695, l'enseignement qui y est dispensé comprend cinq chaires de démonstrateurs royaux : principes, ostéologie, anatomie, opérations, matière médicale externe. Comme le précise François Le Brun : « [...] *les cours sont accessibles à tous ceux qui désirent y assister, y compris les étudiants en médecine, dans la limite des places disponibles ; il n'y a ni conditions d'admission, ni frais de scolarité, ni contrôle d'assiduité, ni collation de grades*³⁸. »

Cet enseignement théorique, on l'a vu, vient compléter un apprentissage pratique qui se fait auprès d'un maître ; par ailleurs, comme beaucoup d'autres métiers, il est possible de faire un « tour de France » qui conduira l'apprenti, pour quelques mois, chez plusieurs maîtres renommés. Il y apprendra le métier « *sur le tas*, précise encore François Lebrun, *en regardant, en aidant, puis en se livrant soi-même aux pratiques de la chirurgie, c'est-à-dire saigner, panser les plaies, inciser les abcès, réduire les fractures, voire aider aux accouchements difficiles*³⁹ ».

³⁷ Molière a repris à son compte, et avec succès, le vieux thème de la satire anti-médicale ; on pense notamment à L'Amour médecin, pièce dans laquelle il met en scène la dispute de praticiens, incapables et cupides, au chevet d'un malade ; Enfin, dans *Le Malade imaginaire*, Molière tourne en dérision la Faculté et son enseignement. Tout Molière, « *Molière de A à Z* ».

³⁸ Lebrun, *Se soigner autrefois : médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles*.

³⁹ Lebrun.

Quid alors de l'odontologie ? Il est vrai qu'en 1699, à la suite de plusieurs opérations parfaitement réussies, Louis XIV avait décidé de reconnaître les praticiens spécialisés dans les maladies des yeux, de la vessie, des articulations, des hernies et enfin, des dents malades⁴⁰. En instituant un examen de capacité et un titre, le pouvoir royal avait donné une place à ces activités chirurgicales jusqu'alors reléguées au second plan. Pour autant, dans sa préface de 1728, Fauchard ne manque pas de relever qu'« *on ne connoît au reste ni Cours public, ni Cours particulier de Chirurgie, où la théorie des maladies des dents soit amplement enseignée [...] Leur [les chirurgiens] négligence a été cause que des gens sans théorie et sans expérience, s'en sont emparez, et la pratiquent au hazard, n'ayant ni principe, ni méthode*⁴¹ ». C'est aux charlatans que fait référence Fauchard, en particulier ceux du Pont-Neuf, « *théâtre ordinaire de ces imposteurs* ».

Aux côtés des médecins, des chirurgiens et des barbiers, exercent en effet les charlatans, ces professionnels du spectacle qui abusent de la crédulité du peuple des rues, à grand renfort de malades à gages et de *spécifiques*, ces élixirs miraculeux censés guérir tous les maux. Certains pourtant sont reçus au Collège de Saint-Côme, tel Jean Thomas, plus connu sous le nom de *Gros Thomas*. À partir de 1715, il commercialise l'orviétan, faux antidote composé de pas moins de 27 substances, dont la thériaque, puis son propre élixir. Juché sur un char recouvert de dais écarlates et orné d'une gigantesque molaire couronnée, il parade sur le Pont-Neuf, habillé d'un costume rehaussé d'or, coiffé d'un tricorne à panache de plumes de paon, et armé d'un sabre de 6 pieds de long. On dit sa voix si forte que *Gros Thomas* se fait entendre des deux berges de la Seine... Cecconi ajoute : « [...] *chanté par les poètes, admiré par les badauds, loué par les patients, [il fut] le plus bel ornement du Pont Neuf, après le cheval de Bronze [la statue équestre d'Henri IV, n.l.] et la Samaritaine*⁴² ». On est loin, peu s'en faut, de l'image d'un Fauchard recevant sa clientèle dans son cabinet de la rue des Fossés-Saint-Germain, en retrait des regards et de l'agitation de la rue.

⁴⁰ Vidal, « Regards sur l'histoire de l'art dentaire, de l'époque romaine à nos jours ».

⁴¹ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

⁴² Tronquez, « Pierre Fauchard, sa vie, son œuvre, sa contribution à l'odontologie moderne ».

Figure 9 : Le charlatan ou l'arracheur de dents, Huile sur toile du Musée du Louvre



Source : Tiepolo (1727-1804), Le Charlatan ou l'Arracheur de dents, v. 1754-1755.

*« Vous, rendez-vous de Charlatans,
De Filoux, de passe-volans,
Pont Neuf, ordinaire théâtre
De Vendeurs d'onguent & d'emplastre,
Séjour des Arracheurs de dents,
Des Fripiers, Libraires, Pedans,
Des Chanteurs de chansons nouvelles,
D'Entremetteurs de Damoiselles,
De Coupe-bourses, d'Argotiers,
De Maistre de sales mestiers,
D'Operateurs & de Chimiques,
Et de Médecins spagiriques,
De fins joüeurs de gobelets,
De ceux qui rendent des poulets. »*

Les Filouteries du Pont-Neuf, poème⁴³

⁴³ Berthaud et Scaron, *La ville de Paris en vers burlesques, augmentée de la foire Saint-Germain.*

L'édit de 1699 aurait-il pu porter un coup fatal aux charlatans ? La réponse à cette question, c'est Fauchard lui-même qui l'apporte. Certes, en imposant un examen devant un « jury » composé du premier chirurgien du roi ou son lieutenant, des quatre prévôts chirurgiens en charge, le tout en présence du doyen de la faculté de médecine, le pouvoir royal entendait donner du crédit aux experts qu'il créait. Pour autant, l'examen ne comporte qu'un seul acte sur lequel le candidat est interrogé. Surtout, comme le regrette Fauchard dans sa préface :

« [...] mais quoique Messieurs les Examineurs soient très-savants de la Chirurgie, je crois, si j'ose dire mon sentiment, que ne s'appliquant pas à la pratique de celle-ci, il ne seroit pas mal que dans ces occasions on admît un Dentiste habile & expérimenté, qui scauroit sonder les Aspirants sur les difficultez qu'un long usage lui auroit fait rencontrer dans son art, & leur communiquer les moyens de les surmonter : Par ce moyen, on ne verroit pas que la plûpart des Experts pour les dents, ne sont munis que d'un savoir en-dessous du médiocre⁴⁴ » .

C'est dire combien et l'enseignement, et l'obtention du titre d'expert, restaient alors dans une forme de vacuité que ni la confrérie des chirurgiens, ni les ouvrages existants avant la publication du traité de Fauchard, n'étaient en mesure de combler.

2.2 L'édition du Chirurgien dentiste ou Traité des dents de 1728 : entre compilation des savoirs et apports

2.2.1 La littérature pré-fauchardienne

Lorsque Fauchard entreprend l'écriture de son traité, entre 1723 et 1725, il existe très peu d'ouvrages de référence dans le domaine de l'odontologie. Lui-même en cite deux dans sa préface : d'abord, celui d'Urbain Hémarde (v.1548-1592), lieutenant du premier chirurgien du roi de la sénéchaussée de Rouergue, entré au service du cardinal Georges d'Armagnac (1501-1584) et auquel il dédie son livre intitulé *Recherches sur la vraye anatomie des dents, nature et propriété d'icelles*⁴⁵, précédé d'un *Essay sur les dents*, publié en 1582. Selon Fauchard, le mérite de l'auteur est d'avoir su s'inspirer des savoirs grecs et latins, « *qu'il employe judicieusement dans tout son Ouvrage*⁴⁶ ». Ensuite, Fauchard cite celui de Barthélémy Martin, de son vrai nom Bernardin Martin (1629-1682), chimiste attaché à la maison du Prince de Condé, intitulé *Dissertation sur les dents*, paru en 1679. Adoptant un propos dissertatif,

⁴⁴ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1728.

⁴⁵ Ruel-Kellermann, « Hémarde Urbain (1548 ?-1618 ?), Recherche de la vraye anathomie des dents, nature et propriétés d'icelles ».

⁴⁶ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

l'ouvrage propose une étude détaillée des dents en quatorze chapitres, sans toutefois, comme le regrette Fauchard, « *parler des opérations qui leur conviennent* ». Il n'en propose pas moins des conseils hygiéniques afin de garder les dents en bonne santé et éviter tout développement pathologique.

Comme le fait judicieusement remarquer Micheline Ruel-Kellermann⁴⁷, les deux ouvrages font d'importants emprunts à des publications antérieures : dans le premier, Urbain Hémard « pille » littéralement près des deux tiers du *Libellus de dentibus* (1563) de Bartolomeo Eustachi (v. 1500-1574), savant anatomiste et médecin italien, ne retenant que « *ce qui était susceptible de lui procurer une réputation de philosophe érudit et d'anatomiste accompli*⁴⁸ ». Non déclarés, ces emprunts à Eustachi sont également réinterprétés maladroitement et alourdis d'un « *fatras de citations anciennes et modernes souvent confuses et répétitives*⁴⁹ ». Dans le second, Barthélémy Martin, sans formation médicale ou chirurgicale avérée, s'essaie à un ouvrage que Carlos Gysel juge « *de vulgarisation, sans mérites particuliers* ». C'est très certainement à l'occasion de son voyage en Espagne qu'il entre en contact avec le *Coloquio breve y compendioso sobre la materia de la dentadura* (1557) de Francisco Martinez d'Onielo (v. 1525-1585), prêtre et dentiste de la Cour espagnole⁵⁰. Cet ouvrage est « *peu scientifique, mais plein de bon sens et drôle de surcroît, car il met en scène les gens d'une place villageoise qui dialoguent avec Valerio (Martinez)*⁵¹ », précise Micheline Ruel-Kellermann. Dans sa dissertation, Martin conserve le ton de la farce, reprenant des passages entiers de Martinez, en y ajoutant les conseils des médecins les plus réputés de son temps, dans un effort d'exhaustivité plus que d'analyse critique, sans doute motivé par le souhait de passer en revue l'ensemble des remèdes employés à son époque.

Si Fauchard n'a très certainement pas lu ces deux ouvrages, il s'inscrit néanmoins dans leur sillage. Il faut noter d'abord que le *Chirurgien dentiste* a une structure en chapitres parfaitement identique aux œuvres qu'il cite, ainsi qu'aux ouvrages de Martinez et de Martin ; comme eux avant lui, il présente également dans sa préface ses références, et en quoi elles ont pu inspirer son ouvrage. Cette forme de « méthodologie » constitue le premier trait commun entre l'œuvre de Fauchard et les quatre ouvrages antérieurs ; elle se veut avant tout crédible, pour ne pas dire *scientifique*. Cette approche reconnaît une forme d'héritage qui n'est pas sans apporter du sérieux à la publication. Par ailleurs, comme

⁴⁷ Ruel-Kellermann et Baron, « Pierre Fauchard (1678-1761), chirurgien dentiste français, exposition virtuelle ».

⁴⁸ Ruel-Kellermann, « Hémard Urbain (1548 ?-1618 ?), Recherche de la vraie anathomie des dents, nature et propriétés d'icelles ».

⁴⁹ Ruel-Kellermann.

⁵⁰ Ruel-Kellermann, « Francisco Martinez, de Castrillo de Onielo. Un précurseur méconnu de l'odontologie (v. 1525-10 septembre 1585) ».

⁵¹ Ruel-Kellermann, « Martin Bernardin (1629-1682 ?) : Dissertation sur les dents ».

Martin et avant lui Martinez, Fauchard s'adresse à un public ; il ne s'agit certainement pas du peuple des rues, comme sa clientèle en témoigne, mais plutôt d'un public choisi, lettré, « de salon », épris d'érudition et qui commence à se préoccuper de ses dents. D'un autre côté, Fauchard se veut exhaustif et décrit, dans une approche quasi encyclopédique, la structure des dents, les pathologies associées, les thérapeutiques qu'il convient alors d'utiliser. Fauchard s'inscrit de la sorte dans la continuité des grands esprits scientifiques et techniques du XVI^e siècle, à la fois instruits de culture antique (en particulier celle d'Hippocrate et de Galien) et épris de méthode, basée sur l'observation et la description.

D'ailleurs, c'est très certainement à dessein que Fauchard ne cite pas les traités généraux de chirurgie alors en circulation, tels ceux de Guy de Chauliac (1298-1368), auteur du *Chirurgia Magna* (1363), ou d'Ambroise Paré (1510-1590) pourtant considéré, dès sa mort, comme le père de la chirurgie moderne. Ce n'est en effet que très superficiellement que les dents y sont traitées. Carlos Gysel cite par ailleurs un ouvrage paru en 1687, *Operator of the teeth ; Curious observations on difficult parts of chirurgery relating to the teeth*, et écrit par Charles Allen, mais il est très probable que, non-traduit en France, Fauchard n'en est jamais eu connaissance⁵².

Dans tous les cas, l'ambition de Fauchard est double : d'abord, il n'entend s'appuyer que sur des écrits reconnus traitant spécifiquement des dents, et se place ainsi dans la continuité des apports antérieurs ; ensuite, il apporte ses propres observations et ses connaissances sur des pathologies encore largement méconnues et sur des méthodes opératoires pour certaines largement archaïques.

2.2.2 Le manuscrit et l'édition de 1728

Publié en 1728, le *Chirurgien dentiste* comprend un premier tome contenant une page de titre, précédée du portrait gravé de Fauchard, une dédicace, suivie d'une préface et des treize approbations requises pour autoriser la publication (celles des autorités médicales, parmi lesquelles figurent les noms de Winslow, d'Helvétius et de Jussieu ; celles des chirurgiens-jurés de Paris), d'une table des chapitres, puis des 37 chapitres, soit 456 pages, suivies d'une table alphabétique des matières. Le second tome comporte 346 pages ; la page de titre est suivie de la table des 24 chapitres. En outre, cette édition est enrichie de 40 planches en taille douce⁵³.

⁵² Gysel, « Pierre Fauchard, son œuvre et la postérité ».

⁵³ Philippe, « Le chirurgien dentiste ou traité des dents de Pierre Fauchard. Une comparaison des trois éditions ».

Figure 10 : Frontispice et page de titre de « Le chirurgien dentiste, ou traité des dents » de Fauchard



Source : Bibliothèque interuniversitaire de santé, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

Le total des 61 chapitres se divise en quatre grandes parties : la première, de 24 chapitres, est réservée à l'anatomie des dents, à leur pathologie et aux maladies des gencives. Fauchard y aborde notamment les caries et leurs causes, le mythe du vers de la carie, les accidents infectieux (fistule, abcès, fluxions, etc.), les recommandations d'hygiène et d'entretien des dents. Une seconde, de 14 chapitres, fait état de ses *Observations* cliniques, nominatives et datées, suivies de réflexions tirant la leçon des cas présentés. Une troisième partie, correspondant aux 12 premiers chapitres du second tome, présente les instruments de Fauchard, certains d'entre eux étant de sa propre création, et la manière de les utiliser pour enlever le tartre, limer les dents, nettoyer la cavité d'une carie, plomber, cautériser ou redresser les dents. La quatrième et dernière partie, de 12 chapitres, est consacrée à la prothèse. Comme le souligne enfin Julien Philippe, le dernier chapitre du second tome est une critique en treize points d'*Un nouveau Traité de chirurgie* : il s'agit en l'occurrence de l'ouvrage de René-Jacques Croissant de Garengot (1688-1759), médecin ordinaire du roi au Châtelet, qui y consacre un long chapitre sur les dents. La publication de l'ouvrage de Garengot en 1727 explique donc pourquoi, alors

qu'il se disait prêt depuis 1723⁵⁴, Fauchard n'a publié son traité qu'en 1728 : nul doute que la crainte du plagiat et de la critique ait fait attendre Fauchard, et lui permettre ainsi d'être en position d'offensive.

C'est Georges Viau qui, le premier, à la suite de la redécouverte du manuscrit du *Chirurgien dentiste* conservé à la bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris en 1892, a émis l'hypothèse d'une rédaction « à trois mains ». Plus récemment, les travaux de Xavier Deltombe ont mis en lumière quatre écritures⁵⁵ : celle de Fauchard, la plus importante en volume, qui se présente sous deux formes, l'une irrégulière, l'autre soignée ; celle de Devaux (1649-1729), chirurgien auteur de plusieurs ouvrages, connu également pour avoir traduit et augmenté des traités de chirurgie ; enfin, celle du copiste. L'analyse graphologique du manuscrit a pu remettre à sa juste place la paternité de Fauchard, mise à mal par Pierre Sue dans son éloge de Devaux (1772)⁵⁶.

2.3 Réception critique et postérité

Publié en 1728, le *Chirurgien dentiste* est traduit en allemand dès 1733. En 1746, il est réédité, dans une version revue et augmentée. Si l'on ignore l'accueil réservé à l'ouvrage de Fauchard l'année de sa parution, sa traduction et ses rééditions témoignent du succès indéniable de son auteur durant tout le XVIIIe siècle. Du reste, comme on l'a vu, les recommandations qui lui sont faites et sa riche clientèle viennent attester de son succès professionnel, à Paris comme en province.

Si certains de ses confrères feignent de l'ignorer, tel Claude-Jaquier Géraldy (?-1753), barbier du duc d'Orléans (*L'art de conserver les dents*, 1737) et Claude Mouton (?-1760), un des approbateurs du *Chirurgien dentiste* et dentiste du roi (*Essay d'Odontotechnie ou Dissertation sur les dents artificielles*, 1746), d'autres le citent expressément. Robert Bunon (1702-1748), stimulé par l'exemple de Fauchard, s'est installé à Paris et devient le dentiste des filles de Louis XV. Dans un ouvrage qu'il publie en 1746, il écrit :

« [...] L'idée qu'une lecture plus réfléchie m'en donna, servit à confirmer l'opinion que j'en avais conçue d'avance, et je n'hésiterai point à le regarder comme le plus complet et le meilleur ouvrage qui eût encore paru sur cette matière [...] Ainsi, tout le fruit que je pus tirer du Livre de M. Pierre Fauchard ne me détourna point du projet que j'avois

⁵⁴ Fauchard déclare : « J'étois prêt en 1723 à faire imprimer mon livre ». Philippe, « Le chirurgien dentiste ou traité des dents de Pierre Fauchard. Une comparaison des trois éditions », 2011.

⁵⁵ Ruel-Kellermann et Baron, « Pierre Fauchard (1678-1761), chirurgien dentiste français, exposition virtuelle ».

⁵⁶ Sue, *Éloge historique de M. Devaux, célèbre chirurgien de ce siècle*.

formé & ne fit qu'exciter vivement mon zèle : en sorte que je résolu de ne rien épargner pour y réussir⁵⁷. »

De la même manière, Étienne Bourdet (1722-1789), successeur de Mouton à la charge de dentiste du roi, qui l'anoblira, lui rend hommage dans l'avertissement de son ouvrage qu'il publie en 1757 : « M. Fauchard [...] a été mon guide, & quand j'ai pu marcher sans guide, j'ai appris à respecter mes maîtres, à les abandonner quelquefois, & à ne diminuer jamais en rien l'estime qui leur est due⁵⁸. » Enfin, Louis Lécluze (1711-1792), dans ses ouvrages successifs parus en 1752 (*Nouveaux éléments d'Odontologie*) et 1782 (*Art du Dentiste et Anatomie de la Bouche*), reconnaît l'œuvre éminente de Fauchard tout en cherchant à l'approfondir. Au demeurant, il dit appliquer « la méthode de M. Pierre Fauchard » tant pour la carie que pour toute autre opération.

La réédition en 1786 de l'ouvrage de Fauchard témoigne de sa popularité, malgré le décès de son auteur. Jacques Gardette (1756-1831), aujourd'hui considéré comme le fondateur de la dentisterie américaine, ayant suivi les troupes de Rochambeau et La Fayette lors de la guerre d'indépendance américaine en 1776, invite son frère à le rejoindre à Philadelphie. Il lui recommande d'emporter avec lui le *Chirurgien dentiste* de Fauchard⁵⁹.

En 1821, Joseph Audibrant (1801-1867), dentiste breveté du roi et membre fondateur, en 1845, de la Société de chirurgie dentaire de Paris, atteste que « [...] les écrits de Fauchard sont encore de nos jours ce qui existe de mieux dans l'art du dentiste ; ce sont ces écrits qui ont formés les praticiens les plus distingués. [...] Quels que soient les progrès qu'on ait faits depuis, aucun ouvrage ne peut soutenir la comparaison avec le traité de Fauchard⁶⁰ ». Près de cent ans après sa publication, l'ouvrage de Pierre Fauchard n'a pas perdu de son intérêt.

En fait, le succès du *Chirurgien dentiste* tient sans doute à l'approche même de Fauchard, que nous qualifierions aujourd'hui de « déontologique », totalement novatrice pour l'époque, et en particulier, dans le soin qu'il apporte au traitement des étiologies dentaires :

« Ce n'est qu'avec regret que je me détermine à ôter des dents, non pas par rapport à la violence de l'opération, qui n'est jamais si considérable, que les douleurs qu'elles causent, ni par rapport aux suites fâcheuses qui peuvent en arriver ; mais j'hésite,

⁵⁷ Bunon, *Expériences et démonstrations faites à l'hôpital de la Salpêtrière, et à S. Côme en présence de l'académie royale de chirurgie*.

⁵⁸ Ruel-Kellermann, « Étienne Bourdet (1722-1789). Recherches et observations sur toutes les parties de l'art du dentiste ».

⁵⁹ Viau, *L'art dentaire français aux États-Unis : Jacques Gardette, 1756-1831, communication au Congrès de Bordeaux, 1923*.

⁶⁰ Besombes et Dagen, *Pierre Fauchard, père de l'art dentaire moderne (1678-1761) et ses contemporains*.

j'élude & je diffère à les ôter par le grand cas que j'en fais, & à cause de l'importance de leur usage. Si chacun avoit les mêmes égards, on conserveroit autant de dents, que l'on en détruit mal-à-propos, & on n'auroit pas tant de mépris pour ceux qu'on appelle Arracheurs de dents, dont quelques-uns à la vérité ne méritent qu'un tel titre, tandis que bien d'autres méritent celui de Conservateurs de dents [...]»⁶¹.

L'ouvrage de Fauchard constitue donc une œuvre unique : sa richesse didactique et novatrice en fait un marqueur incontournable, et pour l'histoire de l'odontologie française moderne, qui connaît au XVIIIe siècle un rayonnement européen sans précédent, et pour la mise en perspective des savoirs et des pratiques développés à l'époque moderne avec les connaissances actuelles.

⁶¹ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

3 : Les apports de Pierre Fauchard à la parodontologie

3.1 Le rôle des dents, et du parodonte en particulier

3.1.1 L'approche méthodologique de Fauchard

Les chapitres du *Chirurgien dentiste* consacrés à la description et au traitement des lésions du parodonte (le terme n'est pas employé par Fauchard) couvrent environ le quart de l'ouvrage, ce qui montre déjà l'intérêt porté par l'auteur à cette question : outre la description précise et complète qu'il en fait, Fauchard identifie les étiologies des tissus de soutien, et en fait un véritable objet d'étude, tant sur le plan clinique que thérapeutique.

« Je traite d'abord de la nature des dents en général, de leur accroissement, de leur structure, de leur situation & de leur utilité ; [...] je parle de toutes les maladies qui peuvent les attaquer pendant le cours de la vie. J'en désigne plus de cent réellement distinctes les unes des autres [...]. L'affinité des gencives avec les dents, fait que les maladies des unes se communiquent aisément aux autres ; c'est pourquoi je traite aussi des gencives & de leurs maladies⁶². »

Le chapitre XVI est d'abord consacré à la gencive proprement dite, à la description de sa structure, de ses connexions avec les dents et de ses usages ; les chapitres XVII à XXII sont eux, destinés aux principales étiologies observées par Fauchard :

« Les maladies des gencives sont les douleurs que les dents causent en sortant [...] les excroissances ordinaires ; l'époulis, excroissance très fâcheuse ; le paroulis, abcès très incommode & très dangereux ; les ulcères ; les fistules ; le scorbut, etc⁶³. »

Si Fauchard n'est certes pas le premier à les considérer, ces étiologies étant implicitement décrites dès le XVI^e siècle en même temps qu'apparaissent les recommandations liminaires d'hygiène bucco-dentaire, il est le premier à les décrire en termes pathologiques et précis. La démarche du dentiste n'est plus, à ce stade du développement, celle du praticien : elle est celle du médecin d'abord, dont la méthode repose sur l'*observation raisonnée* telle que définie par les anciens, tel Hippocrate, et reprise par les auteurs du XVIII^e siècle, dans le vaste élan de structuration et de modernisation de la

⁶² Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1728.

⁶³ Fauchard.

médecine ; elle est celle du scientifique ensuite, dans son acception la plus commune au XVII^e siècle, et dont les fondamentaux ont été exposés dans le *Discours de la méthode* (1637) de René Descartes. Entre tradition et innovation, Fauchard hisse l'art dentaire au rang de science : s'il reste fidèle aux enseignements grecs, comme il le précise lui-même dans sa préface, il n'en utilise pas moins des méthodes et des instruments totalement inédits pour l'époque : en particulier, celle du microscope, dont l'usage est réservé à une élite en ce début du XVIII^e siècle, témoigne de la volonté de Fauchard de percer les mystères de l'invisible et de l'inconnu. La recherche du « vers dentaire », décrite au chapitre VIII, participe de cette méthode scientifique : faute de pouvoir l'observer au microscope⁶⁴, Fauchard rejette les croyances antiques et combat aussi bien les enseignements livresques de certains de ses confrères de la Faculté, pourtant reconnus, que les fables colportées par les charlatans⁶⁵.

Cette individualisation de la maladie parodontale, l'histoire dentaire en a retenu la « maladie de Fauchard », expression née dans le troisième tiers du XIX^e siècle sous la plume d'auteurs et de chercheurs, également appelée pyorrhée alvéolo-dentaire. Le *Vulgaris Médical* la décrit comme une « affection due à l'action délétère (néfaste) sur les dents, de la plaque dentaire et du tartre⁶⁶ ». Voyons à présent comme Fauchard développe son raisonnement.

3.1.2 Les structures dentaires : l'émail, la pulpe

Fauchard distingue deux parties dans la dent : le corps, ou « couronne », visible car extérieur, et la racine, « cachée dans l'alvéole » ; il remarque également « un petit enfoncement circulaire plus ou moins apparent », peu recouvert par la gencive, le collet de la dent⁶⁷. Fauchard précise que « les racines des dents ont beaucoup plus de longueur que leur corps n'en a ; ce qui les rend capables de résister aux efforts considérables qu'elles font dans la mastication⁶⁸ ». En comparant les dents à des espèces de petits os, les plus durs et les plus blancs du squelette d'une dureté comparable à celle de la pierre, Fauchard cite de toute évidence Urbain Hémar.

Le nombre des dents s'élève à 32, avec déjà l'individualisation des dents de sagesse, mais au XVIII^e siècle ne sont décrits que trois types de dents, les *incisives* qui tranchent, les *canines* assimilées aux dents de chien qui percent et qui rongent les aliments, et les *molaires* qui écrasent et broient. Les

⁶⁴ Fauchard écrit : « J'ai fait ce que j'ai pû pour me convaincre par mes yeux de la réalité de ces vers : je me suis servi des excellents microscopes de M. de Manteville & j'ai fait avec ces microscopes un grand nombre d'expériences, tant sur la carie des dents nouvellement ôtées, que sur la matière tartareuse (sic) de différente consistance qui s'amasse autour d'elles, sans avoir pû réussir à y découvrir des vers. ». Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*.

⁶⁵ Didier, « Pierre Fauchard et Garengot ».

⁶⁶ *Vulgaris médical*, « Maladie de Fauchard ».

⁶⁷ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1728.

⁶⁸ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

prémolaires n'existent pas encore et sont appelées « petites molaires », tandis que les molaires sont qualifiées de « grosses molaires ».

Si les dents sont considérées comme les os les plus durs du corps humain, l'émail, qui les recouvre, est assimilé à un vernis blanc et luisant qui les protège et, par son « *admirable incrustation orne la bouche par sa seule blancheur*⁶⁹ », ajoute Étienne Bourdet dans ses *Soins faciles pour la propreté de la bouche* (1771). Fauchard reprend la description qu'en a fait Philippe de La Hire (1640-1718) dans les mémoires de l'Académie des sciences, en 1699, l'un des premiers à en offrir la description au microscope avec Winslow : « [...] elle est composée d'une infinité de petits filets, qui sont attachez sur la partie interne de la dent par leurs racines, à peu près comme les ongles & les cornes le font aux parties où elles s'attachent⁷⁰ ».

L'anatomie de la pulpe est décrite par Fauchard comme une « [...] membrane vossiculaire, tendre, poreuse & parsemée d'un grand nombre de vaisseaux⁷¹ ». Elle sert de soutien en même temps qu'elle permet l'irrigation des dents. Le foramen apical est présenté comme l'entrée des vaisseaux et des nerfs. La circulation est également évoquée : on sait que les artères proviennent des artères carotides externes, les veines se déchargent vers les jugulaires, et les nerfs sont issus de la cinquième paire (maxillaire supérieur et inférieur) qui se sont ramifiés pour chaque dent. Le rôle de « nourriture et vie » de la pulpe est ainsi nettement mis en évidence.

3.1.3 Le parodonte : l'alvéole et l'os, la gencive, le ciment et le desmodonte

Au XVIII^e siècle, les éléments de soutien de la dent et leur physiologie sont bien connus. Même si le terme de *parodonte* n'est pas encore employé, on parle d'alvéole, d'os et de gencive. Les auteurs décrivent alors la gencive comme une partie à part de la muqueuse buccale.

L'alvéole est une notion largement présente dans toutes les descriptions anatomiques de l'époque mais de nombreux aspects restent encore obscurs et inexacts. L'alvéole sert ainsi de « moule à la racine » ou encore « d'étui » avec autant de loges que de racines. Bourdet remarque d'ailleurs que lorsque l'alvéole est détruit, la dent n'a plus de base et devient « branlante ». Elles sont séparées par des cloisons spongieuses, souples et élastiques, plus ou moins épaisses selon les dents. Fauchard mentionne ici la notion de lame criblée en la décrivant comme « *une petite lame poreuse, fort mince, beaucoup moins dure que le reste de l'os, flexible, capable d'obéir plus ou moins, suivant les différens*

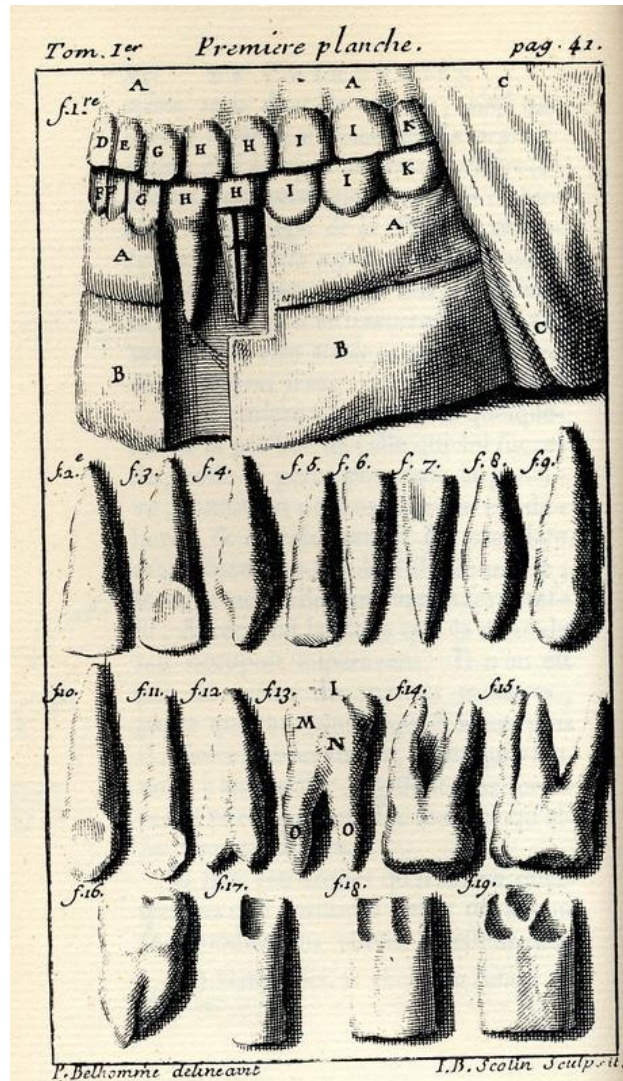
⁶⁹ Bourdet, *Soins faciles pour la propreté de la bouche*. Par M. Bourdet, chirurgien-dentiste de la reine.

⁷⁰ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1728.

⁷¹ Fauchard.

états où elle se trouve⁷². » La notion de « flexibilité » de la structure osseuse et spongieuse permet à la dent de résister aux forces de compression. Il évoque encore la notion de « gomphose, c'est-à-dire comme des chevilles en des trous » pour décrire le rapport dent-alvéole, et l'assimile à « une espèce d'articulation immobile⁷³ ».

Figure 11 : Les deux mâchoires, les dents et les entrées ou ouvertures des alvéoles



Source : Bibliothèque interuniversitaire de santé, Première planche, 1746.

⁷² Fauchard.

⁷³ Fauchard.

Fauchard décrit la gencive comme une substance charnue qui recouvre les alvéoles. Elle est vascularisée et innervée, adhérente au collet de la dent et à l'os par l'intermédiaire du « périoste ». Si Fauchard ne distingue pas la gencive libre de la gencive attachée, du parodonte profond, il souligne l'importance et la nécessité d'avoir une gencive saine qui suive de façon harmonieuse le collet de la dent. Il met ainsi en évidence aussi bien le rôle de maintien de la dent et de protection de la gencive que sa beauté esthétique :

« Le principal usage des gencives, est de rendre les dents plus fermes & plus stables dans les alvéoles, qui contiennent leurs racines. Les gencives sont les conservatrices des dents : Elles contribuent aussi à l'ornement de la bouche, quand elles sont bien configurées & découpées en forme de demi-croissant. Lorsqu'elles se manifestent à l'occasion du ris, elles étalent un rouge vermeil, qui relève l'éclat de la blancheur des dents, & qui est réciproquement relevé par cette même blancheur : Cette opposition de couleur, avec l'ordre & la régularité des dents, & du bord des gencives, offre à la vûë un objet des plus gracieux. »

Le rire est un thème très peu abordé dans l'histoire de la peinture. Ci-dessous (cf. Figure 12), un Jeune garçon riant, de Frans Hals (v.1580-1666), 1627, huile sur toile, Mauritshuis, La Haye (Pays-Bas).

Figure 12 : Jeune garçon riant, huile sur toile, Mauritshuis, La Haye (Pays-Bas)



Source : Hals, Jeune garçon riant, 1627.

L'appareil ligamentaire ou « périoste » plus intuitivement perçu que réellement analysé est assimilé au périoste osseux. D'après Fauchard, « *les racines des dents, de même que leurs alvéoles se trouvent recouvertes d'un périoste qui leur est commun. On observe au collet de la dent, à l'endroit du corps où s'attache la gencive, quelques inégalitez peu apparentes, qui rendent plus exacte l'adhérence de la gencive à la dent*⁷⁴ [...] ». Le cément n'est pas encore nettement différencié. En 1745, John Hunter (1728-1793) dans son *Traité des dents humaines*, le décrit ainsi :

« *Le périoste dentaire est mince, vasculaire et paraît être commun à la dent qu'il recouvre et à l'alvéole qu'il tapisse. Il recouvre la dent un peu au-delà de l'alvéole et vient adhérer à la gencive*⁷⁵. »

Le XVIIIe siècle en restera là. Il faut attendre les travaux d'Oscar Weski (1879-1952) en 1930, pour que preuve soit faite de la présence de nombreux petits ligaments fixés d'une part à l'os et de l'autre au cément.

3.2 La maladie parodontale et ses étiologies

3.2.1 Causes intérieures et causes extérieures

Dans le chapitre VI, intitulé « *Causes générales des maladies essentielles, symptomatiques, accidentelles & relatives aux Dents, aux Alvéoles & aux Gencives* », Fauchard distingue deux causes qu'il considère comme étant à l'origine des maladies bucco-dentaires : l'une, *intérieure*, est liée au dysfonctionnement du système lymphatique ; l'autre, *extérieure*, résulte de plusieurs facteurs, visibles et non visibles, produits par le corps humain, par ses accoutumances et son environnement.

Si le système vasculaire sanguin est connu depuis l'antiquité, la vascularisation lymphatique est découverte en 1622 par Gaspare Aselli (v. 1581-1626), chirurgien et anatomiste italien, puis confirmée par Jean Pecquet (1622-1674), médecin ordinaire du roi et pionnier de la physiologie. Mais son rôle reste encore longtemps mal perçu : Fauchard attribue ainsi à la surabondance du « *suc nourricier* » de la lymphe, et à son acidité, « *acre ou corrosive* », les maux de dents et à terme, leur perte :

⁷⁴ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

⁷⁵ Richelot, *Oeuvres complètes de John Hunter*.

« Tous ceux qui sont d'un tempérament pituiteux ou plectorique, dans lesquels la lymphe est trop abondante, sont ordinairement très-sujets à souffrir non seulement des douleurs de dents, mais même à les perdre⁷⁶. »

C'est particulièrement le cas chez les malades du scorbut, des écrouelles et de la vérole. Ici, le discours de Fauchard est celui de son temps : la théorie des humeurs, héritée du Corpus hippocratique et base de l'enseignement médical au XVIIe siècle, attribue ainsi à la pituite, également appelée phlegme ou lymphe, reliée au cerveau, les maladies des muqueuses, car associées à l'élément eau, et par conséquent à l'univers humide. Les rhumatismes, la goutte, les tuméfactions et abcès froids, comme ceux des écrouelles (la tuberculose) sont ainsi expliqués par des « dépôts » de pituite sur certaines parties du corps, en particulier les articulations. On retrouve plus loin le même genre d'association avec le sang et les passions violentes, jugés capables « d'altérer la digestion, d'aigrir ou d'épaissir la masse du sang, d'occasionner des obstructions, & d'empêcher les sécrétions & excrétions qui doivent s'exécuter journellement pour la conservation & le maintien de la santé⁷⁷ ».

Dans les causes extérieures, Fauchard range pêle-mêle les « vapeurs trop épaisses qui s'élèvent de l'estomac & du poumon », le froid et le chaud, les efforts produits avec les dents, ainsi que les « chutes & les coups violents » quelles reçoivent, la consommation de tabac, des sucreries et des fruits austères, autrement dit astringents (citron, orange amère...). Il met également à l'index le mercure, également appelé *vif-argent*, que l'on retrouve aussi bien dans certaines préparations médicinales, que dans l'environnement (dorures, plomberies, miroirs, etc.). Cette accumulation de causes fait d'ailleurs écho aux excès du « régime de vivre », à la qualité du lait des nourrices, au surpoids et pour finir, à la jaunisse, décrits et attribués aux causes intérieures, sans autre forme de procès et sans plus de détail. Si ce classement reste pour le moins insolite, on notera que Fauchard observe déjà les ravages causés par des dépendances aujourd'hui parfaitement connues : tabagisme, alcoolisme (fréquent chez les populations rurales et en particulier, les nourrices), excès de sucre.

Particulièrement, les causes extérieures sont responsables de la présence de limon, « blanchâtre & visqueux attaché aux dents » ou « jaune safrané », décrivant alors la plaque dentaire et précédant le tartre sur lequel Fauchard consacre le chapitre XI en entier. Décrit comme « une matière qui s'accumule sur la surface des dents, & qui devient par son séjour comme une croûte pierreuse, d'un volume plus ou moins considérable⁷⁸ », Fauchard lui attribue trois causes : le limon pâteux produit par

⁷⁶ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

⁷⁷ Fauchard.

⁷⁸ Fauchard.

les aliments restés dans l'interstice des dents ; la respiration et en particulier, l'expulsion de l'air, « *chargé d'exhalaisons* » et de résidus ; enfin, la salive, viciée, chargée de sels et « *de beaucoup de parties terrestres* ». La négligence ordinaire de ceux ne prenant pas soin de se faire « *netteier* » les dents, augmente jour après jour l'accumulation de tartre, et, comme le souligne encore Fauchard, « *cause la puanteur de la bouche, puanteur fâcheuse à celui qui est atteint, & insupportable aux autres* ». Le ternissement de l'émail, l'« *agacement* » des dents (que l'on traduirait par sensibilité), enfin la carie sont les résultantes de l'accumulation de tartre et de l'absence d'entretien.

Pour finir, Fauchard classe en trois catégories les maladies de dents : celles produites par les causes extérieures, que nous venons d'aborder, ainsi que les chocs ou fractures subies ; celles, « *occultes ou cachées* », qui réunissent les caries non visibles, les inflammations, les abcès et les douleurs « *sourde* », « *poignante* » et « *pulsative* » ; les maladies dites symptomatiques enfin, causées par les dents elles-mêmes, soit les pathologies liées aux alvéoles, à l'inflammation du périoste, l'hémorragie (sic), les prurit, douleurs, ulcères, gonflements, abcès et fistules des gencives, du palais, des joues et du menton. Fauchard attribue encore aux maux de dents des maladies « *sympathiques* » (sic) ou « *relatives* » : avortement, nausées, vomissements, diarrhées, fièvres, insomnie, délire, maux de tête, maigreur des enfants, convulsions, ptyalisme, ulcère et gonflement des amygdales, douleur aux oreilles, inflammation des yeux, etc.

Fauchard classe au total pas moins de 103 maladies, chiffre excessif d'autant que causes et effets sont souvent identiques, répétés, « *simples variantes cliniques [qui] en surmultiplient le nombre* », souligne Micheline Ruel-Kellermann⁷⁹. Sur ce nombre, au moins la moitié concerne la parodontologie. C'est dire combien Fauchard, malgré un excès de zèle à mettre au crédit du souhait d'apporter la plus grande rigueur à son ouvrage, a accordé autant d'importance à l'odontologie qu'à la parodontologie, et n'a négligé aucun aspect dans l'étude de la cavité buccale.

3.2.2 Signes et formes cliniques de la « maladie de Fauchard »

Alors qu'elles avaient été jusqu'alors implicitement décrites, Fauchard passe en revue toutes les maladies gingivales. Or, si la gingivite et la parodontite ne sont pas encore parfaitement différenciées, il relève plusieurs signes cliniques qui seront repris, deux siècles durant, pour identifier la « maladie de Fauchard ».

⁷⁹ Ruel-Kellermann et Baron, « Pierre Fauchard (1678-1761), chirurgien dentiste français, exposition virtuelle ».

Le premier signe clinique est l'aspect et la coloration de la gencive : alors qu'une gencive saine est ferme, de couleur rose pâle, une gencive malade sera « *plus ou moins dure* », « *flasque* », « *fougueuse* », « *de couleur brune ou plombée* ». Vient ensuite la suppuration, qui se manifeste par une gencive rouge et gonflée, saignant au contact. Enfin, le cul-de-sac, qui s'apparente à la poche parodontale : la gencive marginale, bande gingivale qui entoure la dent, laisse un espace libre de 1 à 1,5 millimètre d'épaisseur, le sillon gingival. Une fois la poche parodontale constituée, elle entraîne la formation autour de la dent d'un réservoir microbien, véritable foyer inflammatoire chronique dû à la stagnation de la plaque dentaire et du tartre, entretenant l'évolution d'une parodontopathie. La mastication et la déglutition, outre les douleurs qu'elles engendrent, peuvent aggraver cet état. La principale complication d'une poche parodontale est l'abcès parodontal, tandis que la destruction des tissus de soutien provoque une mobilité importante des dents et, à terme, leur chute.

Fauchard distingue encore trois formes cliniques graduelles dans les affections et les pathologies de la gencive. La première est l'inflammation, « *flegmoneuse ou érésipellateuse* », qui touche tout à la fois les alvéoles, la racine des dents, le « *cordon des vaisseaux dentaires* » et le périoste. Elle s'accompagne de douleurs, et est le plus souvent corrélée au déséquilibre des *humeurs*. La seconde, hypertrophique ou hyperplasique, se manifeste par les « *excroissances ordinaires* », qui peuvent dégénérer, si elles ne sont pas traitées, en épulis et en parulie, en ulcères et en dernier lieu, en fistules. Fauchard y consacre quatre chapitres successifs, dans lesquels il développe les différentes « *espèces* », mais il retient surtout que :

« La véritable excroissance est celle qui survient à la suite de quelque excoriation, ou ulcération des gencives, par la prolongation ou l'allongement que le sang & le suc nourricier produisent, en s'accumulant à l'orifice des vaisseaux sanguins, qui arrosent les gencives, dans l'endroit où ils sont rompus, ou di-lactez. Entre les excroissances de cette espèce, il y en a simplement charnues, & plus ou moins dures, ou molasses : Il y en a d'autres spongieuses, polipeuses, schirreuses, chancreuses, ou carcinomateuses [...]»⁸⁰. »

Si Fauchard cite l'amas tantôt de sang « *abondant en bile ou en parties terrestres* », tantôt de lymphes « *crasse et visqueuse* » comme la cause principale de ces excroissances⁸¹, il mentionne également l'obstruction et l'infiltration de « *quelques humeurs hétérogènes* », l'action du « *limon de la bouche, par la salive dépravée* », la carie pour les fistules, l'accumulation de tartre enfin, « *qui s'accumule*

⁸⁰ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

⁸¹ Fauchard.

autour des dents, & s'insinue entr'elles & la gencive, d'où viennent la compression des vaisseaux & l'opposition au passage des liqueurs [comprendre le sang et le suc nourricier]⁸² ».

Enfin, la troisième forme clinique observée par Fauchard est l'atrophie ou le « *dessèchement de l'alvéole de ses membranes et des gencives* », suffisante pour « *causer la chute de la dent, sans que la dent soit cariée ni tartreuse, ni qu'elle ait causé aucune douleur*⁸³. ». Fauchard l'associe à une « *espèce de scorbut* » qui, « *sans interférer <avec> les autres parties du corps, attaque les gencives, les alvéoles et les dents*⁸⁴ ». Assimilé à l'abcès parodontal par le pus blanchâtre qui s'évacue des gencives sur simple pression, et à la récession parodontale (ou déchaussement des dents), cette forme de scorbut décrite par Fauchard se différencie toutefois car la perte des dents « affectées » aboutit rapidement à la disparition des signes cliniques gingivaux et alvéolaires. C'est la physiopathologie caractéristique de la « maladie de Fauchard », ou pyorrhée alvéolaire.

À bien des égards, les observations de Fauchard sont d'une grande justesse, souvent détaillées à l'excès ; les références récurrentes à la théorie hippocratique-galénique des humeurs pour expliquer les désordres internes et externes des dents et des gencives, doivent certes être remises dans le contexte des connaissances de l'époque. La flore microbienne de la bouche, son écosystème complexe, et plus particulièrement l'action des agents pathogènes microbiens, ne seront mis en évidence que bien plus tard, à la suite des travaux de Louis Pasteur (1822-1895) dans le dernier quart du XIXe siècle et le développement de la microbiologie. Pour autant, en traitant des causes multifactorielles de la maladie parodontale, tant sur le plan de l'étiologie locale (tartre et plaque dentaire ou « *limon* »), que sur celui de l'étiologie générale (facteur constitutionnel, dépendances, maladies identifiées comme le scorbut), Fauchard dépasse dans son œuvre, et de loin, les écrits jusqu'ici sommaires et surtout, donne la première approche descriptive de la maladie qui portera son nom.

⁸² Fauchard.

⁸³ Fauchard.

⁸⁴ Fauchard.

3.3 Prévenir et guérir : les thérapeutiques de Fauchard

3.3.1 Régime alimentaire, mode de vie et propreté

Fauchard, en consacrant trois chapitres de son ouvrage à l'hygiène bucco-dentaire (III, IV et V) a parfaitement conscience des lacunes de son temps quant aux prédispositions et à l'éducation du peuple vis-à-vis de ses dents, et s'en étonnerait même, s'il n'en soulignait la contradiction :

« L'homme naturellement attentif au soin de sa santé, néglige par un contraste singulier, ce qui y contribuë évidemment, je veux dire, la conservation des dents, & cette négligence devient très nuisible [...] Si les dents sont très importantes pour la conservation de la santé, elles sont aussi absolument nécessaires pour l'agrément de la voix, la prononciation du discours, l'articulation des mots & l'ornement du visage⁸⁵. »

Le *Siècle des Lumières* n'est certes pas celui de la propreté. Parmi les fléaux qui entravent le maintien d'une bonne hygiène corporelle, surtout en ville, figurent l'absence d'eau courante, la promiscuité des habitats et la pollution des rues, bien que se multiplient, chez les élites aristocratiques et bourgeoises, les cabinets de toilette⁸⁶. La dimension esthétique du sourire, pour sa part, après plusieurs siècles d'interdit durant le Moyen-Âge, a été largement remise à l'honneur depuis la Renaissance et les auteurs y accordent plusieurs passages dans leurs ouvrages. En 1582, Urbain Hémarde écrit ainsi :

« Outre le sentiment qu'elles ont plus que les autres os, parce qu'elles sont toutes en évidence, et à découvert, les dents s'en distinguent encore par la blancheur qui, lorsqu'elle ne s'altère pas au fil du temps, montre la tempérance de l'homme avoir été grande en ses jeunes années⁸⁷. »

Dans sa *Dissertation* sur les dents de 1679, l'apothicaire Martin, cité par Fauchard, donne sa définition du beau sourire :

« Pour avoir de dents belles [...] il faut que le nombre soit complet, qu'elles soient bien arrangées, petites (non toutefois menues), droites, égales et séparées [...] Elles doivent être blanches comme la neige, et d'un émail semblable à celui de la perle ; bien liées et emboîtées dans leurs alvéoles ; point trop longues ; mais assez pour couvrir la langue et qu'il n'en pousse que la pointe quand on parle⁸⁸. »

⁸⁵ Fauchard.

⁸⁶ Vigarello, *Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen âge*.

⁸⁷ Rakotozafy, « Vers un sourire idéal : comprendre la demande esthétique actuelle ».

⁸⁸ Ruel-Kellermann, « L'odontologie au XVIe siècle selon Urbain Hémarde ».

Pour maintenir ses dents dans un bon état de conservation, Fauchard intéresse en premier le lecteur à son mode de vie, relevant que « *le trop dormir, le trop veiller, la vie trop sédentaire ou trop turbulente, ne contribuent pas peu à la conservation, ou à la perte des dents*⁸⁹ ». Il attire particulièrement son attention sur l'importance de la mastication, prélude à une bonne digestion et à la conservation d'un sang « *doux & balsamique* », citant Urbain Hémarde : « *Que le morceau qui longuement se mâche, est demi cuit & l'estomac ne fâche*⁹⁰ ». Au registre des aliments, Fauchard dénonce l'effet de certains légumes, viandes et poissons (!), mais plus encore de la consommation excessive de sucre :

« *Les confitures, les dragés & tous les alimens sucrez, ne contribuent pas peu à la destruction des dents ; parce que le suc gluant qui en provient, s'insinuë dans les gencives, & se colle contre les dents ; & qu'il y a dans le sucre un acide pénétrant & corrosif [...] qui y cause tôt ou tard du dérangement*⁹¹. »

Il fait également appel au bon sens, invitant à préserver ses dents des chocs inutiles : « *Les précautions à prendre d'ailleurs pour conserver les dents, consistent à ne pas mâcher, casser ou couper les aliments, ou autres corps trop durs, et à ne faire aucun effort avec elles, comme font ceux qui follement cassent des noyaux, coupent des fils de chanvre, de lin ou de soie, lèvent par ostentation des fardeaux très pésans, etc.* », au risque de les ébranler et de les perdre. Fauchard déconseille en outre l'usage de cure-dents en matière dite dure, comme l'or, l'argent ou l'acier, pourtant très à la mode, leur préférant les cure-dents de « *plumes déliées* ».

Fauchard termine enfin son premier chapitre de recommandations sur les effets nocifs du tabac, à fumer comme à priser, et les risques liés aux fortes variations de température. En habile observateur de son temps, il n'échappe pas au praticien que ces « *poisons séduisants*⁹² » importés des colonies (tabac, sucre raffiné, café, thé, chocolat) et consommés, par effet de mode, en quantité importante, à la Cour comme dans les cafés parisiens, sont vecteurs de dommages sur l'émail des dents, les gencives, la langue, d'autant plus s'ils ne sont pas limités par une bonne hygiène locale.

3.3.2 Détartrage, traitement des lésions et opiacés

Pour commencer, Fauchard recommande de se rincer la bouche avec de l'eau tiède quotidiennement, « *pour dissoudre et enlever par ce dissolvant ce qui pourrait être resté dans les gencives ou contre les*

⁸⁹ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

⁹⁰ Fauchard.

⁹¹ Fauchard.

⁹² Fauchard.

*dents*⁹³ ». Il incite également au brossage des dents, mais déconseille l'usage des brosses de crin, morceaux de drap ou de linge, car « *ces matières sont trop rudes, & [...] leur fréquent usage pratiqué indiscrètement, détruit souvent les gencives et les dents*⁹⁴ ». Il enjoint plutôt le lecteur à se laver les dents chaque matin, avec de l'eau tiède, muni d'une petite éponge « *des plus fines* », trempée dans la même eau ou mieux, dans un quart d'eau de vie « *pour fortifier davantage les gencives & affermir les dents* ». Au moyen d'un cure-dents de plume, on ôtera également le limon déposé sur les dents pendant la nuit.

Les conseils de Fauchard ne sont pas inconnus : en 1557, dans son *Coloquio breve y compendioso sobre la materia de la dentadura* (1557), Francisco Martinez d'Onielo recommandait déjà d'avoir chez soi un cure-dents en argent et, au besoin, de demander au barbier de nettoyer les dents avec celui-ci ; en 1561, Ambroise Paré dans *La Méthode curative des Playes*, invite pour sa part à se laver la bouche après chaque repas avec un mélange d'eau et de vin, « *pour retarder la formation d'une matière terrestre qui les corrode comme la rouille sur le fer, ce qui advient par faute de les nettoyer et de mâcher dessus*⁹⁵ [...] ».

En complément de ce nettoyage quotidien, Fauchard incite à « *détacher avec grand soin le tartre*⁹⁶ », tout en précisant la technique appropriée et notamment, les instruments nécessaires à l'opération : au nombre de cinq, il cite le bec d'âne, le bec de perroquet, le burin à trois faces, le canif à tranchant convexe, et le crochet en Z. Ceux-ci doivent être « *d'un bon acier, dont le tranchant puisse bien couper & bien racler*⁹⁷ ». Fauchard exclut de fait l'or et l'argent, comme pour les cure-dents. Ces instruments sont de son invention ; comme il le souligne lui-même :

« *La plupart des instrumens dont on se sert pour nettéier les dents, m'ayant paru fort incommodes, & même peu convenables, j'ai été obligé d'en inventer d'autres très simples, & de réformer quelques-uns de ceux qu'on employe le plus souvent*⁹⁸. »

Pour ce faire, il s'inspire des outils de menuiserie et de charpenterie pour le bec d'âne, de gravure pour le burin à trois faces ; il les adapte à un usage facile pour le praticien, confortable pour le patient. Soucieux d'hygiène, il recommande que les manches soient en argent, en ivoire « *ou de quelque autre*

⁹³ Fauchard.

⁹⁴ Fauchard.

⁹⁵ Ruel-Kellermann et Baron, « Pierre Fauchard (1678-1761), chirurgien dentiste français, exposition virtuelle ».

⁹⁶ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

⁹⁷ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

⁹⁸ Fauchard.

matière, qui convienne à la propreté & à la commodité⁹⁹ ». Fauchard insiste également sur le nettoyage systématique des instruments après chaque usage ; ils seront enfin aiguisés sur leur tranchant, « avec une pierre du Levant, ou de Lorraine, sur laquelle on mettra un peu d'huile d'olive¹⁰⁰ [...] ». Il ajoute à sa panoplie, une sonde courbée sur les deux extrémités, « pour connoître sûrement par son moyen, si les dents sont cariées ».

Ces instruments ne sont pas destinés au patient, mais bien au praticien. Fauchard, après la description qu'il en fait au chapitre II du second tome, décrit avec le plus grand soin sa technique opératoire, sur laquelle toutefois il invite à ne pas « s'y assujettir absolument, lorsqu'il s'en trouve de plus commodes, & de plus propres aux circonstances qui peuvent se rencontrer¹⁰¹ ». Commodité est certainement le maître-mot de l'approche de Fauchard, à commencer par celle du patient : à l'écart du tumulte de la rue, c'est dans son cabinet que le praticien ausculte et opère ; soucieux de rassurer le patient, il le fait asseoir sur une chaise ou un fauteuil stable, ajusté à bonne hauteur, la tête appuyée sur le dossier. Les instruments soigneusement disposés sur un linge blanc à proximité, sont propres et aiguisés, prêts à l'emploi ; un aide ou commis vient seconder et au besoin, maintenir le patient sur son siège afin d'éviter tout soubresaut, toute blessure. On est loin, il faut bien le dire, de la vision populaire de l'arracheur de dents officiant sur le Pont-Neuf, au milieu d'une foule avide de spectacle et de sensationnel.

⁹⁹ Fauchard.

¹⁰⁰ Fauchard.

¹⁰¹ Fauchard.

Figure 13 : Cinq instruments servant à nettoyer les dents



Source : Bibliothèque interuniversitaire de santé, Cinq instruments à nettoyer les dents, 1746.

Outre le détartrage, Fauchard recommande de traiter les gencives gonflées par des « *scarifications multipliées & suffisantes* » au moyen d'une lancette ou d'un déchaussoir « *bien tranchant*¹⁰² ». Dans le cas des excroissances, il invite à utiliser des ciseaux droits ou courbes pour « *emporter, le plus près que l'on peut, tout ce qui est détaché des dents*¹⁰³ », préfiguration à la gingivectomie. En dernier recours, lorsque l'opération n'est guère possible, Fauchard propose une panoplie de remèdes, appliqués directement sur la plaie ou au moyen de « *petits linges imbibés de la liqueur convenable* » ; il panse les gencives, les rince abondamment entre chaque changement de compresses, « *pour empêcher par ce moyen l'action des sels acres & corrosifs* ». Une fois de plus, Fauchard reprend certaines des recommandations de ses confrères, particulièrement ceux de la Faculté : l'usage du baume dessiccatif du Pérou, par exemple, est cité par Helvétius dans son *Recueil des méthodes approuvées des écoles de médecins* (1720) : « *On pansera les Gencives ulcérées & pourries le plus doucement qu'il sera possible, avec un petit Bâton garni de Linge fin, que l'on trempera dans le Baume Dessiccatif du Pérou, lequel*

¹⁰² Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

¹⁰³ Fauchard.

déterge parfaitement, & suffit pour guérir seul toutes les ulcérations lorsqu'elles ne sont pas fort considérables¹⁰⁴. »

S'il est un excellent praticien et un fin observateur, Fauchard n'est certes pas médecin, et encore moins apothicaire. Tout en fustigeant les charlatans et le commerce de *spécifiques* ou d'orviétan¹⁰⁵, il s'en remet volontiers à l'usage d'opiates, de poudres et de liqueurs, sur lesquels il consacre un chapitre entier (V).

Figure 14 : Petits flacons d'élixir dentaire vendus par la maison Regnart Fils



Source : Fonds Fauchard, Musée de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris, 2003.

Encore qu'il mette en garde contre les dérives de cette pharmacopée largement répandue au XVIIIe siècle, tentant de différencier celles propres à l'entretien des dents et des gencives, de celles qui les corrompent et les détruisent. Il n'hésite pas, même, à faire la publicité d'un remède peu séduisant, mais dont les propriétés sont toujours reconnues : l'urine.

¹⁰⁴ Helvétius, *Recueil des méthodes approuvées des écoles de médecine, pour la guérison des plus dangereuses maladies qui attaquent le corps humain, telles que sont la vérole, par les frictions et les sueurs : et autres infirmités autant pernicieuses à la vie de l'homme.*

¹⁰⁵ Gordon, *Le médecin d'Ispahan.*

« J'ai beaucoup soulagé de personnes que des douleurs tourmentaient. Le remède consiste à se rincer la bouche tous les matins et même le soir avec quelques cuillerées de son urine toute nouvellement rendue. Elle est composée d'une liqueur séreuse contenant beaucoup de sel volatil qui peut dissiper les engorgements qui se forment aux gencives¹⁰⁶. »

Fauchard devait savoir que déjà, les Romains avaient coutume d'utiliser l'urine pour rendre leurs dents plus blanches, du fait de sa forte concentration en ammoniacale. Du reste, l'urine humaine pouvait être facilement substituée par l'esprit d'urine rectifié, d'un emploi assez fréquent au XVIIIe siècle, dont, souligne Kauffeisen, « les apothicaires du temps tiraient [...] trois liquides : l'esprit igné, le sel volatil et le magistère¹⁰⁷ ». Mme de Sévigné, dans ses lettres adressées à Mme de Grignan, évoque son utilisation pour soigner ses vapeurs et ses rhumatismes, mêlée avec du baume *Tranquille*, qu'elle se procurait chez les Capucins du Louvre (ancien couvent des Capucins Saint-Honoré).

Ainsi, loin de démontrer une quelconque stagnation thérapeutique chez Fauchard, ces recommandations reflètent au contraire un esprit bien de son temps, qui, sans parvenir à se détacher totalement de traditions pharmaceutiques parfois très anciennes, n'en critique pas moins les excès. On retiendra surtout que le traitement non invasif qu'il recommande, soit le détartrage et le nettoyage en profondeur des poches gingivales, n'a que très peu changé : le détartrage-surfacage, s'il est opéré aujourd'hui avec des instruments qui diffèrent de ceux utilisés par Fauchard, permet de ralentir le processus de dépôts du tartre sur les surfaces dentaires et constitue le stade liminaire, avec le brossage des dents, du traitement de la maladie. La mise au point de traitement chimique, comme celui de Louis Nespoulous avec l'acide sulfurique de Nordhausen au début du XXe siècle¹⁰⁸, n'aura par comparaison qu'une bien faible postérité, et démontre la pertinence toujours actuelle de l'œuvre de Fauchard.

¹⁰⁶ Fauchard, *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*, 1746.

¹⁰⁷ Kauffeisen, « L'eau d'émeraude, l'essence d'urine et l'eau de millefleurs (Au temps de Madame de Sévigné) ».

¹⁰⁸ Nespoulous, *La maladie de Fauchard et son traitement par l'acide sulfurique de Nordhausen*.

Conclusion

La parodontologie moderne a reconnu très tôt l'œuvre déterminante de Fauchard dans l'identification des signes et des formes cliniques des maladies gingivales et parodontales, si bien qu'elle lui a attribué, dans le courant du XIXe siècle, le nom éponyme de la « maladie de Fauchard ». Ses observations ont gardé toute leur justesse : la plaque bactérienne qui, faute d'entretien, se dépose sur la dent, se calcifie, forme le tartre à l'origine de la maladie, si elle ne porte pas encore ce nom, Fauchard en parle abondamment, la décrivant sous la forme de ce limon « *blanchâtre & visqueux attaché aux dents* ». Les facteurs de risque sont également connus, répertoriés, selon leur niveau de gravité : une mauvaise hygiène bucco-dentaire, le tabagisme, la consommation excessive d'alcool, l'âge et, même s'ils ne sont pas encore clairement perçus, les changements hormonaux, attribués le plus souvent aux *humeurs*. Le degré de précision de Fauchard, dans ses descriptions, dans la surabondance de maladies identifiées, fait écho à la technicité de ses méthodes, à l'audace de ses accessoires : l'usage du microscope optique, auquel Fauchard fait de multiples fois référence dans ses chapitres, la panoplie de ses instruments, qu'il crée, qu'il adapte à la chirurgie dentaire, forcent l'admiration, pour un praticien pourtant tenu à l'écart des sphères scientifiques et de pouvoir.

Mais Fauchard est également un homme de son temps. Son œuvre reste tributaire de la somme des savoirs hérités depuis l'Antiquité et revisités à la Renaissance, des superstitions tenaces et des théories humorales divulguées depuis l'époque médiévale, d'une pharmacopée bien étonnante, voire extravagante, aux résultats souvent douteux. Elle reflète un contexte à la fois scientifique et professionnel qui n'a rien à voir avec celui que nous connaissons aujourd'hui : on l'a dit, Fauchard se situe à un tournant de la professionnalisation et de la confirmation auprès du public, certes encore restreint à l'aristocratie et à la bourgeoisie aisée, d'un art dentaire, et avec lui d'une expertise qui ne cessera, tout au long du XVIIIe siècle, de rayonner en Europe. Cet apport à la profession, cette dernière le lui a largement reconnu, au XIXe siècle surtout, alors que celle-ci, après la fracture révolutionnaire et l'abolition de ses écoles, de ses titres, de ses fondements mêmes, cherchait à se reconstruire sur des bases solides et pérennes.

Le développement de la parodontologie a été marqué par l'avancement de ses concepts et de ses techniques de recherche, par la mise au point de nouvelles approches thérapeutiques, la clarification de sa mission, et l'élargissement de ses objectifs. Si certaines des théories et des thérapeutiques préconisées par Fauchard n'ont plus lieu d'être et soutiennent difficilement la comparaison avec les connaissances actuelles, le diagnostic, le mode opératoire, le soin apporté au patient, la méthode

développée dans le *Chirurgien dentiste*, tous ces éléments restent crédibles et expliquent, pour partie, la pérennité de son œuvre.

Les révolutions scientifiques médicales du XIXe siècle, en particulier la confirmation de la théorie microbienne par Robert Koch (1843-1910) et Louis Pasteur (1822-1895), puis son application clinique par Joseph Lister (1827-1912), viendront compléter les connaissances héritées de Fauchard sur la plaque dentaire, sans remettre en cause son lien de causalité avec la maladie parodontale. La généralisation de l'éther puis du chloroforme pour l'anesthésie locale à la fin du XIXe siècle, changera radicalement le mode opératoire des praticiens, pour le plus grand soulagement des patients ! Dans le traitement de la parodontite, les préconisations de Fauchard sont d'une étonnante actualité : les méthodes que sont le détartrage et le nettoyage en profondeur des poches gingivales (surfaçage), suffisent à traiter la plupart des cas.

Il demeure donc indispensable, pour en apprécier la portée novatrice, d'appréhender le *Chirurgien dentiste* à l'aune des connaissances et des techniques courantes à l'époque de Fauchard, de replacer dans son contexte, scientifique et professionnel, la pratique de cet autodidacte, tout en faisant la distinction entre ce qui relève de la maladie proprement dite, et de son traitement. Certes, les sources sur le parcours de Fauchard restent lacunaires ; ce mémoire ne saurait être parfaitement exhaustif à ce sujet. De même, une étude plus poussée sur les cercles de savoir et d'enseignement que sont le Collège de Saint-Côme, l'Académie royale de chirurgie, mais aussi, les corporations locales, dont les archives sont encore méconnues, permettrait d'apporter de nouvelles pistes de recherche sur le milieu dans lequel a évolué Fauchard, a tiré ses enseignements, ses observations, son œuvre. Il faut espérer que les recherches se poursuivent, et fassent la lumière sur ce XVIIIe siècle si prolifique pour que la France ait inspiré et l'Europe, et l'Amérique, car, en histoire comme pour la parodontologie, la compréhension des origines de nos connaissances permet d'appréhender de façon plus intelligente notre avenir.

Bibliographie

- Baron, P. « Louis Lécluze (1711-1792), dentiste, acteur, auteur, entrepreneur de spectacles ». *Bulletin de l'académie nationale de chirurgie dentaire*, n° 48 (2005): 105-23.
- Berthaud, et P. Scaron. *La ville de Paris en vers burlesques, augmentée de la foire Saint-Germain*. Lyon: Mathevet, 1664. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5463118k>.
- Besombes, A., et G. Dagen. *Pierre Fauchard, père de l'art dentaire moderne (1678-1761) et ses contemporains*. Paris : Société des publications médicales et dentaires, 1961.
- Bourdet, E. *Soins faciles pour la propreté de la bouche*. Par M. Bourdet, chirurgien-dentiste de la reine. Paris : Hérissant, 1759.
<https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/odontologie/bourdet1782.php>.
- Bunon, R. *Expériences et démonstrations faites à l'hôpital de la Salpêtrière, et à S. Côme en présence de l'académie royale de chirurgie*. Paris: Briasson, Chaubert, Veuve Pissot, 1746.
- Comédie française. « Duchemin : notice biographique ». Duchemin, 2019. <https://www.comedie-francaise.fr/fr/artiste/duchemin>.
- De Blegny, N. *Le bon usage du thé, du café et du chocolat pour la préservation et pour la guérison des maladies*. Paris : Michallet, 1687. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1055037>.
- . *Le livre commode des adresses de Paris pour 1692*. Paris : Daffis, 1878.
- Didier, G. « Pierre Fauchard et Garengéot ». *L'information dentaire*, 1961, 862-68.
- Fauchard, P. *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*. Paris : Hachette, 1728.
- . *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*. 2^e éd. Vol. Tome 1. Paris : Hachette, 1746.
- . *Le chirurgien dentiste, ou traité des dents*. 2^e éd. Vol. Tome 2. Paris : Hachette, 1746.
- François, G. « Les chirurgiens navigants ». Association des amis du patrimoine médical de Marseille, 2019. http://patrimoinemedical.univmed.fr/articles/article_chirurgiennavigant.pdf.
- Gordon, N. *Le médecin d'Ispahan*. Paris : Le livre de poche, 1986.
- Gysel, C. « Pierre Fauchard, son œuvre et la postérité ». *Revue belge de médecine dentaire*, n° 1 (1962): 161-80.
- Helvétius, J. C. A. *Recueil des méthodes approuvées des écoles de médecine, pour la guérison des plus dangereuses maladies qui attaquent le corps humain, telles que sont la vérole, par les frictions et les sueurs : et autres infirmités autant pernicieuses à la vie de l'homme*. Trévoux, 1720.
https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001100174924?pid=BML:BML_00GOO0100137001100174924&pg_titre=.

- Henry, G. « De divers occupants du 14, rue de l'Ancienne-Comédie (1720). Premier mariage de Fauchard ». In *Actes de la société française d'histoire de l'art dentaire - XXIe congrès*, Bibliothèque interuniversitaire de santé., 16:10-14. Paris, 2011. https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol16/2011_03.pdf.
- Huard, P. « Jean-Claude Le Néel, Les chirurgiens navigants de la marine royale à Brest dans les dernières années de l'Ancien régime (1780-90), Thèse de médecine, Nantes 1966-1967 ». *Revue d'histoire des sciences* 21, n° 4 (1968): 362-63. https://www.persee.fr/doc/rhs_0048-7996_1968_num_21_4_2572_t1_0362_0000_1.
- Kauffeisen, L. « L'eau d'émeraude, l'essence d'urine et l'eau de millefleurs (Au temps de Madame de Sévigné) ». *Revue d'histoire de la pharmacie* 16, n° 60 (1928): 162-65. https://www.persee.fr/doc/pharm_0995-838x_1928_num_16_60_10552.
- Lebrun, F. *Le XVIIe siècle*. Paris : Armand Colin, 2003.
- . *Se soigner autrefois : médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles*. 2^e éd. Paris : Seuil, 1995.
- Loir, F., et J. C. Loir. « Sur les pas de Fauchard à Paris ». *Actes de la société française d'histoire de l'art dentaire - XIXe congrès* 14 (2009): 12-15 . https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol14/2009_02.pdf.
- Nespoulous, L. J. *La maladie de Fauchard et son traitement par l'acide sulfurique de Nordhausen*. Rodez : Forveille, 1910.
- Peniguel, B. « L'histoire du corps des chirurgiens-dentistes des armées ». *Médecine et armées* 5, n° 40 (2012): 471-78.
- Peumery, J. J. « Georges Mareschal (1658-1736) fondateur de l'académie de chirurgie ». *Histoire des sciences médicales* Tome 30, n° 3 (1996): 323-32. <https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1996x030x003/HSMx1996x030x003x0323.pdf>.
- Philippe, J. « Le chirurgien dentiste ou traité des dents de Pierre Fauchard. Une comparaison des trois éditions ». *Actes de la société française d'histoire de l'art dentaire - XXIe congrès* 16 (2011): 37-40. https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol16/2011_08.pdf.
- Rakotozafy, L. « Vers un sourire idéal : comprendre la demande esthétique actuelle ». Thèse de chirurgie dentaire, Nancy-Metz Lorraine, 2016.
- Richelot, G. *Oeuvres complètes de John Hunter*. Paris: Labé, Firmin Didot frères, 1839. <https://catalog.hathitrust.org/Record/009347938>.
- Ruel-Kellermann, M. « À propos des biographies de Pierre Fauchard ». *Actes de la société française d'histoire de l'art dentaire - XXIe congrès* 16 (2011): 32-36. https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol16/2011_07.pdf.

- . « Étienne Bourdet (1722-1789). Recherches et observations sur toutes les parties de l'art du dentiste ». Bibliothèque numérique Medic@, 2019.
<https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/presentations/odontologie/bourdet-recherches.php>.
- . « Francisco Martinez, de Castrillo de Onielo. Un précurseur méconnu de l'odontologie (v. 1525-10 septembre 1585) ». *Bulletin de l'académie nationale de chirurgie dentaire*, n° 48 (2005): 93-103. <https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/odontologie/bernardin.php>.
- . « Hémard Urbain (1548 ?-1618 ?), Recherche de la vraie anathomie des dents, nature et propriétés d'icelles ». Bibliothèque numérique Medic@, 2019.
<https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/odontologie/urbain.php>.
- . « L'odontologie au XVIe siècle selon Urbain Hémard ». *Actes de la société française d'histoire de l'art dentaire*, n° 17 (2012): 10-16.
https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol17/2012_04.pdf.
- . « Martin Bernardin (1629-1682 ?) : Dissertation sur les dents ». Bibliothèque numérique Medic@, 2019.
<https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/presentations/odontologie/bernardin.php>.
- Ruel-Kellermann, M., et P. Baron. « Pierre Fauchard (1678-1761), chirurgien dentiste français, exposition virtuelle ». Bibliothèque interuniversitaire de santé, 2011.
<https://www.biusante.parisdescartes.fr/fauchard/>.
- Sue, P. *Éloge historique de M. Devaux, célèbre chirurgien de ce siècle*. Paris : Vincent, 1772.
- Tout Molière. « Molière de A à Z ». Tout Molière, 1 avril 2019. <http://www.toutmoliere.net/moliere-de-a-a-z.html>.
- Tronquez, E. « Pierre Fauchard, sa vie, son œuvre, sa contribution à l'odontologie moderne ». Thèse d'exercice , Université du droit et de la santé Lille 2, 2002.
- Viau, G. *L'art dentaire français aux États-Unis : Jacques Gardette, 1756-1831, communication au Congrès de Bordeaux, 1923*. Paris : Impr. de Mellottée, 1924.
- Vidal, F. « Regards sur l'histoire de l'art dentaire, de l'époque romaine à nos jours ». Académie dentaire, 2007. academiedentaire.fr/wp-content/uploads/2019/09/Regards-sur-lhistoire-de-lart-dentaire.pdf.
- Vigarelo, G. *Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen âge*. Paris : Seuil, 1987.
- Vulgaris médical. « Maladie de Fauchard », 2019. <https://www.vulgaris-medical.com/encyclopedie-medicale/maladie-de-fauchard>.
- Wiki-Brest. « Jardin du roy de l'hôpital d'instruction des armées », 2018. http://www.wiki-brest.net/index.php/Jardin_du_Roy_de_l%27H%C3%B4pital_d%27Instruction_des_Arm%C3%A9es.

Table des figures

Figure 1 : Un chirurgien-dentiste, huile sur toile, Galerie des Vieux Maîtres du Musée de Cassel (Allemagne)	4
Figure 2 : Trousse de détartrage, contenant : rugines, ensemble de cure-dents, un gratte-langue et une brosse à dents en argent et nacre.....	6
Figure 3 : Un chirurgien-barbier, huile sur toile, Musée Chrysler, Norfolk Virginie (USA).....	8
Figure 4 : « Le Pont-Neuf vu du côté de la rue d'Auphine : l'embarras de Paris »	11
Figure 5 : Aquarelle sur trait de plume à l'encre noire, caricature d'une extraction.....	12
Figure 6 : Portraits de Fauchard	13
Figure 7 : Plan de Turgot, vue axonométrique de la rue des Cordeliers, 1734-1739.....	14
Figure 8 : Faire-part du décès de Pierre Fauchard le 23 mars 1761.....	16
Figure 9 : Le charlatan ou l'arracheur de dents, Huile sur toile du Musée du Louvre	19
Figure 10 : Frontispice et page de titre de « Le chirurgien dentiste, ou traité des dents » de Fauchard	23
Figure 11 : Les deux mâchoires, les dents et les entrées ou ouvertures des alvéoles.....	30
Figure 12 : Jeune garçon riant, huile sur toile, Mauritshuis, La Haye (Pays-Bas).....	31
Figure 13 : Cinq instruments servant à nettoyer les dents	41
Figure 14 : Petits flacons d'élixir dentaire vendus par la maison Regnard Fils.....	42

Annexe

Annexe 1 : Repères historiques et bibliographiques.....	51
---	----

Annexe 1 : Repères historiques et bibliographiques

1679, 2 janvier	Naissance de Pierre Fauchard à Saint-Denis-de-Gastines, dans le diocèse du Mans (actuellement en Mayenne)
1693-1695	Élève d'Alexandre Poteleret, chirurgien-major des Vaisseaux du Roy
1696	Exerce à Angers, comme chirurgien-dentiste ; l'activité de Fauchard est également itinérante, entre Rennes, Tours et Angers
1699 (mai)	Louis XIV crée un corps d'experts pour la petite chirurgie ; Fauchard acquiert le titre d'« expert pour les dents » après 1746
1718-1719	Installation de Fauchard à Paris, rue des Fossés-Saint-Germain, actuellement rue de l'Ancienne-Comédie
1728	1 ^{ère} édition en 2 tomes du Chirurgien dentiste ou Traité des dents
1731	Création de l'Académie royale de chirurgie
1733	Traduction allemande du Chirurgien dentiste
1747	Fauchard s'établit rue des Cordeliers, actuellement rue de l'École de Médecine
1751	Parution du premier volume de l'Encyclopédie
1746	2 ^{nde} édition, revue, corrigée et augmentée du Chirurgien dentiste
1761, 21 mars	Décès de Pierre Fauchard, à Paris
1786	3 ^{ème} édition du Chirurgien dentiste
1892	« Redécouverte » du manuscrit du Chirurgien dentiste à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris par Georges Viau (1855-1939)
1936	Fondation de la Pierre Fauchard Academy par Elmer S. Best, dentiste à Minneapolis (USA)
1937	Le musée dentaire de Paris, créé au XIXe siècle, prend le nom de musée Pierre Fauchard
1961	Rédition (fac-similé) du Chirurgien dentiste ou Traité des dents ; timbre postal émis le 1er juillet pour le bicentenaire de la mort de Pierre Fauchard
2000	Création d'un musée Pierre Fauchard dans le Nevada (USA)
2013	Constitution du Musée virtuel de l'art dentaire, créé suite à la fermeture du musée de l'AP-HP, dépositaire des collections et fonds documentaires du musée Pierre Fauchard

Vu, le Directeur de thèse

Vu, le Doyen de l'UFR d'Odontologie - Montrouge

Docteur Jean-Claude TAVERNIER

Professeur Louis MAMAN

Vu, le Président d'Université de Paris

Professeur Christine CLERICI

Pour le Président et par délégation,

Le Doyen Louis MAMAN

La maladie de Fauchard dans l'environnement scientifique du XVIIIe siècle

Résumé :

Pierre Fauchard, chirurgien dentiste (1679-1761) est considéré aujourd'hui comme le père de l'odontologie moderne. Son *Chirurgien dentiste ou Traité des dents* paru en 1728 est en effet reconnu comme le premier ouvrage scientifique du genre. Pour autant, pas moins de dix chapitres y sont consacrés à ce qui deviendra plus tard, une discipline à part entière, la parodontologie : structure et composition des gencives, manière de les affermir, maladies et excroissances... Pierre Fauchard, s'il n'est pas le premier à les observer, est le premier à individualiser les pathologies gingivales, à en dresser le diagnostic et à proposer une méthode d'intervention opératoire à la fois précise et innovante. Cette thèse présentera donc, après un rappel biographique de l'auteur du contexte historique et des connaissances de l'époque, une analyse critique de l'ouvrage et des apports de Pierre Fauchard à la parodontologie moderne, eu égard aux connaissances et à l'environnement scientifique du XVIIIe siècle.

Discipline :

Histoire de l'odontologie

Mots clés français (fMeSH et Rameau) :

Parodontie -- histoire -- Dissertation universitaire ; Histoire de l'art dentaire -- Dissertation universitaire ; Dentistes -- Thèses et écrits académiques ; Parodontopathies -- Thèses et écrits académiques

English keywords (MeSH) :

Periodontics -- history -- Academic Dissertation ; History of Dentistry -- Academic Dissertation

Université de Paris
UFR d'Odontologie - Montrouge
1, rue Maurice Arnoux
92120 Montrouge